

LE MONDE  
DES



# Artisans

ÉDITION CHAMPAGNE-ARDENNE

MARNE



## La CMA 51 accueille Essences & Matières 2017

PAGE  
04

APPRENTISSAGE : CONVENTION TEMPO P.20

Bimestriel n°122



**PORTRAIT D'ARTISANS**  
Éric et Frédérique  
Charton : la passion  
du jeu P. 07

**EN RÉGION**  
Les engagements  
de la CRMA pour  
ses artisans P. 08

  
Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat  
Marne

# Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus  
de 60 ans MAAF PRO  
est à vos côtés pour  
vous conseiller et vous  
accompagner dans vos  
activités professionnelles  
comme dans votre vie  
personnelle.



## MAAF disponible pour vous



### en agence

Prenez rendez-vous sur  
maaf.fr ou sur l'appli mobile  
MAAF et Moi



### au téléphone

**3015** Service & appel  
gratuits  
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h  
et le samedi de 8h30 à 17h.



### sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile  
MAAF et Moi



# SOMMAIRE



## ÉVÉNEMENT 04

Les Rendez-vous des métiers d'art

## ÉVÉNEMENT | 05

- | Agenda des métiers d'art
- | Ma Maison, mes projets

## ACTUALITÉS | 06

- | L'accessibilité pour votre entreprise ?
- | Transmettre votre entreprise : La CMA vous accompagne !
- | Portrait d'artisans : La passion du jeu

## EN RÉGION | 08

- | Les engagements de la CRMA pour ses artisans
- | Optimiser l'orientation des jeunes vers l'artisanat
- | La CRMA GRAND EST vous emmène au Louvre : participez au Salon international du patrimoine culturel 2018
- | Maîtrise de l'énergie : des économies pour dynamiser votre entreprise à moindre coût

## INITIATIVES | 14

- | Artisans, faites vos vœux !

## PRATIQUE MARNE | 20

- | Convention tempo : un nouveau dispositif
- | Le bilan des taxis pour 2017

## REGARDS | 26

- | Maison Tournaire : repousser les limites de la créativité
- | Vie d'artisans : ils vous apprennent les bonnes manières !
- | Opinion : Inès Mesmar, fondatrice de l'association La Fabrique nomade



**Michel Boulant**  
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne

# ÉDITO

Chère artisanne, cher artisan, Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2018, nous pouvons tous constater que 2017, a été une année pleine de surprises, tant sur le plan politique que sur notre environnement économique. C'est pour cela que face à une société qui évolue vite, nous devons aller de l'avant, nous adapter. Plus de réactivité, plus de produits et de services en phase avec les besoins de nos clients : telle est l'équation du quotidien pour NOUS, les artisans.

2017, a été aussi l'année où nos entreprises ont connu une croissance de leur chiffre d'affaires de 1,5 % au cours du troisième trimestre, identique à celle du deuxième trimestre. En particulier les artisans du bâtiment qui enregistrent même une croissance de 2 % sur la période. Ces chiffres confirment une véritable inversion de tendance en 2017 alors que la progression de chiffre d'affaires des entreprises artisanales était encore bloquée à 0 % au troisième trimestre 2016. Les chefs d'entreprise du secteur de l'artisanat sont plus nombreux à anticiper une amélioration de l'activité au quatrième trimestre et en 2018.

Autre fait notable de l'année 2017, pour la première fois depuis bien longtemps, la réforme du droit du travail n'a pas été calquée sur les attentes des grandes entreprises, mais elle prend en compte les priorités des TPE et des PME. Le rôle central de la branche professionnelle est réaffirmé de sorte qu'on évitera un dumping social favorable aux grandes entreprises. Dans le même temps, ces ordonnances donnent plus d'agilité aux entreprises artisanales en leur permettant d'adapter leur organisation du travail quand c'est nécessaire, au plus près des réalités du terrain.

Autre point important, la réduction du délai de recours devant la justice prud'homale et l'abandon des condamnations d'entreprises pour de simples questions de forme. Ceci étant, nous resterons particulièrement vigilants quant à la mise en œuvre des ordonnances et au contenu des décrets à venir. Concernant l'année 2018, le coup d'envoi de la réforme de l'assurance chômage a été donné le 13 décembre 2017. C'est le troisième grand volet abordé, dans le sillage des réformes de l'apprentissage et de la formation. Sur ces trois grands thèmes, les artisans sont au cœur de ces réformes : parce qu'ils forment la moitié des apprentis et des personnes en contrat de professionnalisation du pays, et parce qu'on entend leur donner accès à l'assurance chômage. L'apprentissage et la professionnalisation sont de véritables atouts, à la fois pour les jeunes et pour les entreprises. Ainsi nous partageons l'objectif du gouvernement d'augmenter le nombre de contrats d'apprentissage et de professionnalisation qui sont des voies d'accès privilégié à l'emploi et qui permettent aux entreprises artisanales de préparer les compétences nécessaires à leur développement. Au-delà de l'aspect national, qui a un fort impact sur nos entreprises, je me dois de vous informer que l'Artisanat dans la Marne a créé 1158 entreprises durant l'année 2017 et par conséquent les emplois qui vont avec. Ainsi le solde entre celles qui ont été créées et celles qui ont disparu, sera positif de plus de 380 entreprises soit au moins autant d'emplois. Ce solde positif est un signe fort de la vitalité de notre secteur. Ceci étant, nous devons tout de même relativiser ce signe positif en notant que près de 50 % des entreprises nouvelles se créent dans le cadre du régime de la micro entreprise. Aujourd'hui, l'artisanat représente un vrai socle économique stable, car constitué de nombreux métiers non délocalisables et de chefs d'entreprise attachés viscéralement à leur territoire. Enfin, vous pourrez noter notre volonté de rapprocher nos activités avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne, car nous avons de nombreux points de convergence à mettre en exergue, et plus particulièrement à Chalons-en-Champagne où, dorénavant, nous serons colocataires avec d'autres acteurs économiques au sein du mess des entrepreneurs. Je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018.

03

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 9, 12-13, et 20 à 21 pour les abonnés de la Marne.  
Ce numéro comprend un catalogue formation.



Le Monde des artisans n°122 - Janvier/février 2018 - Édition de la Marne - Président du comité de rédaction des pages locales : Michel Boulant - Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne - Éditeur délégué : Stéphane Schmitt - Rédaction : ATC, port : 06 82 90 82 24, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com - Ont collaboré à ce numéro : Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Marjolaine Desmartin, Christelle Fénéon, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson - Secrétariat de rédaction : M. Anthony J. Neisse - Publicité : ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris - Publicité : Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquiere@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail : cedric.jonquiere@orange.fr - Photographies : Laurent Theeten, responsable image - Crédit photos pages locales : CMA51 - Promotion diffusion : Shirley Elter, Tél. : 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an, France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter - Conception éditoriale et graphique : TEMAJresse, Tél. 03 87 69 18 01 - Fabrication : PixelImage, I. Marlin, J.-M. Tappert, Tél. 03 87 69 18 18 - Éditeur : ATC, 23 rue Dupont des Loges, 57000 METZ, Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14 - Directeur de la publication : François Granddier - N° commission paritaire : 0321 T 86957 - ISSN : 1271-3074 - Dépôt légal : janvier 2018 - Impression : Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes - 88000 Épinal.

Origine géographique du papier : Espagne - Taux de fibres recyclées : 0,27% - Certification des fibres utilisées : PEFC - Au moins 1 des indicateurs environnementaux : Ptot 0,01 kg/tonne



# Les Rendez-vous des métiers d'art

**À** l'approche des fêtes de fin d'année, nos métiers d'art nous ont offert de nombreux Rendez-Vous, l'occasion de découvrir des talents, d'apprécier des savoir-faire, de céder à la tentation d'une création unique... L'excellence artisanale s'exprime de belle manière, le fait savoir et séduit incontestablement un public toujours plus nombreux en quête d'authenticité, d'originalité et de créativité. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne s'attache à accompagner chacun d'entre eux et à mettre en œuvre de multiples actions pour leur assurer une vraie reconnaissance et une présence constante, sans cesse renouvelée au cœur du monde de l'artisanat. Du Salon Essences&Matières initié par la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Grand Est, merveilleusement accueilli dans la salle basse du Palais du Tau, au Marché des artisans d'art des Halles du Boulingrin en partenariat avec la Ville de Reims, sans oublier l'incontournable Salon d'Automne à Chouilly, le Village artisanal du Marché de Noël à Reims et l'exceptionnelle Fête de la Saint Eloi à Barbonne-Fayel, retrouvez en images ces rendez-vous devenus incontournables !

04



## MARCHÉ DES ARTISANS D'ART DU BOULINGRIN

Un événement CMA51/Ville de Reims initié dans le cadre de la politique de redynamisation des Halles du Boulingrin, 3 éditions, 9 000 visiteurs avec pour invités d'honneur la vannerie de Fayl-Billot, et les deux lauréates du Concours Ateliers d'art de France, Bénédicte Magnin-Robert et Amélie Halais.

## SALON D'AUTOMNE DES MÉTIERS D'ART

32<sup>e</sup> édition d'un Rendez-Vous des métiers d'art avec pour invité d'honneur le sculpteur Juan Carlos Carrillo, dans les salons du Champagne Nicolas Feuillatte.



## FÊTE DE LA SAINT ELOI

Un événement de la commune de Barbonne-Fayel rassemblant pour la 22<sup>e</sup> année plus de 50 forgerons et maréchaux-ferrants venus de France pour honorer Saint-Eloi en forgeant une œuvre collégiale bénie lors de la célébration. Un savoir-fer qui se transmet et se partage !



Olivia Oberlin, Michel Boulant et Bernard Stalter.

## ESSENCES & MATIÈRES

Un Salon itinérant dédié à l'excellence des Métiers d'art en région Grand Est, proposé par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat Grand Est, Palais du Tau, 27 exposants, 6 000 visiteurs.



## LES NOËLS DE L'ART

Mis en place par la Ville de Reims, le concours Les Noël de l'Art a une nouvelle fois cette année récompensé les artisans d'art. Sur le thème de l'enfance, le jury qui s'est rassemblé à l'Opéra de Reims le 30 novembre dernier, a pu de nouveau apprécier la créativité, l'originalité et le savoir-faire exceptionnel des 15 candidats, tous issus de la région Grand Est.

### Les résultats

- Prix de la Ville de Reims : Aline OZENFANT, La Tête d'Obsidienne, avec une terre cuite « Jardin d'enfance »
- Prix de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne : Anne-Marie VERRON, L'Ours tombé dans les étoiles, avec une sculpture textile « Dagobear »

- Prix du Conseil Régional : Isabelle NUNCQ, Atelier NUNCQ, avec une sculpture « Aya »
- Prix du RSI : Morgane PIETERS, Relieuse, avec un livre-jeu « échelle de Jacob »
- Prix de la BPALC : Amélie HALAIS, Sellerie Halais, avec un cartable japonais en cuir « Le Randoseru d'Aria »

## AGENDA DES MÉTIERS D'ART



■ 3 au 8 avril 2018, JEMA, Journées

Européennes des Métiers d'Art.

Artisans d'art, formateurs, organisateurs : soyez au rendez-vous pour la 12<sup>e</sup> édition sur le thème "Futurs en Transmission" avec pour objectif premier : la sensibilisation des jeunes. Les inscriptions sont ouvertes ! [www.lemondedesartisans.fr/actualites/appel-candidatures-pour-les-jema-2018](http://www.lemondedesartisans.fr/actualites/appel-candidatures-pour-les-jema-2018)

■ Marché des artisans d'art du Boulingrin  
4 dates retenues en 2018, les dimanches

- 15 avril : la lutherie
  - 17 juin : la mode
  - 16 septembre : la coutellerie
  - 18 novembre : exposition Noël de l'art
- L'appel à candidature de la saison 2018 du Marché des Artisans d'Art du Boulingrin est lancé, retrouvez les informations et le dossier de candidature sur notre site internet : [www.cm-reims.fr](http://www.cm-reims.fr)



## MA MAISON MES PROJETS

Maison ou appartement, construction ou rénovation... ambiance cosy, traditionnelle, nature ou contemporaine... l'habitat fait partie du projet de vie ; il se rêve, se pense, se projette ! **SOURCE D'INSPIRATION, LE SALON MA MAISON MES PROJETS présente un plateau exhaustif de tous les professionnels qui composent le paysage de la construction, de la rénovation et de l'aménagement intérieur et extérieur.**

Et pour la 1<sup>re</sup> fois à Épernay, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne, un marché des créateurs et des designers sera proposé dans un espace entièrement consacré au sein du Salon. Une expo-vente où les amateurs de déco pourront se faire plaisir au gré de leur déambulation : objets, créations textiles, mobilier, luminaires, peintures, photographie, petit mobilier... Ma Maison Mes Projets, c'est également au-delà de son offre de professionnels et d'artisans de proximité, un rendez-vous d'information et d'échange s'appuyant sur l'expertise des exposants pour permettre aux visiteurs de réaliser leurs projets en alliant conseils et convivialité :

- Les conférences & ateliers conseils : maison passive, adaptabilité du logement, coaching jardin avec Hubert le Jardinier...
  - Le pôle prévention risques domestiques animé par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne.
  - Les rendez-vous privés pour organiser votre visite et bénéficier de pré-conseils personnalisés.
  - Un concours de flipper et des cadeaux à gagner offerts par les partenaires exposants
- Infos pratiques :** du vendredi 19 janvier au dimanche 21 janvier 2018, 10h-19h tous les jours, Le Millesium avenue du Général Margueritte, parking gratuit, restauration sur place, prix d'entrée : 4 € - gratuit pour les moins de 12 ans - Senior's day : entrée gratuite pour les seniors le vendredi.



Renseignements exposants-visiteurs : [www.mamaison-mesprojets.fr](http://www.mamaison-mesprojets.fr)  
Téléchargez votre invitation code CMAM sur [mamaison-mesprojets.fr](http://mamaison-mesprojets.fr)

# L'accessibilité pour votre entreprise ?

L'accessibilité est un sujet de discussion récurrent pour les exploitants d'Établissement Recevant du Public. Car, pour rappel, chaque exploitant devait déposer un dossier faisant état de son établissement auprès de sa commune au plus tard le 27 septembre 2015. Au-delà, il s'expose à des sanctions financières allant de 1 500€ jusqu'à 45 000€.

Les avis sont partagés sur le sujet : certains exploitants s'inquiètent, d'autres s'en désintéressent. Parfois même, c'est un manque d'informations sur les normes et les démarches à effectuer qui les stoppent dans leurs démarches.

L'administration a commencé à envoyer des courriers de rappel à l'ordre aux artisans qui ne se seraient pas encore manifestés sur l'accessibilité de leur établissement afin de leur laisser un dernier délai de 6 mois pour régulariser leur situation avant de recevoir une amende.

Le recours à une sanction financière pour les entreprises hors délai va entraîner une forte demande de diagnostics d'accessibilité de la part des retardataires.

## Attention cependant :

C'est pourquoi la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne a mis en place deux diagnostics pour l'accessibilité :

**Le diagnostic complet, avec accompagnement** (220€ pour les artisans) qui comprend un premier rendez-vous sur place, un diagnostic de tout l'établissement, des préconisations techniques, un rendu sur place et un accompagnement dans vos démarches administratives.

**Le diagnostic accéléré, purement technique** (50€ pour les artisans) qui comprend un rendez-vous sur place, un diagnostic de deux points essentiels de l'établissement (entrée + comptoir), des préconisations techniques et un renvoi par mail.

## Diagnostic pour l'accessibilité

Bulletin d'inscription à retourner avec votre règlement à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat – Pôle Entreprise – 68 Boulevard Lundy – 51100 Reims

ENTREPRISE : .....

ACTIVITÉ : .....

NOM PRÉNOM : .....

06

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

MAIL : .....

JE SOUHAITE BÉNÉFICIER D'UN DIAGNOSTIC COMPLET POUR UN MONTANT DE 220€

JE SOUHAITE BÉNÉFICIER D'UN DIAGNOSTIC ACCÉLÉRÉ POUR UN MONTANT DE 50€



Votre contact : Chambre de Métiers  
Aurélien PETIT | 03 26 40 22 59 |  
aurelien.petit@cm-marne.fr

### TRANSMETTRE VOTRE ENTREPRISE

## La CMA vous accompagne !

Le pôle entreprise de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne propose toute une gamme de services afin de faciliter la transmission des entreprises artisanales.

Cet enjeu majeur et nécessaire au maintien du tissu économique local est également une étape importante dans la vie d'un chef d'entreprise.

Pour cela, un chargé de développement économique vous aide à estimer le prix de votre entreprise, organiser votre projet et à trouver le repreneur idéal pour vous assurer que la transmission se fasse dans des conditions optimales.

Cet accompagnement comporte plusieurs étapes :

**Sensibilisation** : un conseiller de la CMA vient vous rencontrer dans votre entreprise pour définir vos intentions.

**Diagnostic** : un audit global est réalisé afin d'évaluer le juste prix de votre entreprise.

**L'accompagnement** : le pôle entreprise vous conseille et organise votre rapprochement avec des repreneurs potentiels.

**Diffusion** : une diffusion de votre annonce est lancée sur [www.bnoa.net](http://www.bnoa.net) et sur différents supports de communication. La CMA accompagne au quotidien des porteurs de projets, œuvrant ainsi à promouvoir la transmission et à trouver des repreneurs pour votre entreprise.



Votre contact à la CMA |  
Nicolas Sinoquet | 03 26 40 64 94 |  
nsinoquet@cm-marne.fr



## PORTRAIT D'ARTISANS

# La passion du jeu

ÉRIC ET FRÉDÉRIQUE CHARTON POUR GPO

Si on leur avait laissé entendre qu'ils pourraient poursuivre ce rêve de se réaliser professionnellement en restant entourés de leurs personnages de jeux préférés, sans doute du haut de leurs 15 ans, ils ne l'auraient pas cru. Et pourtant, c'est bien cette passion qui a guidé le parcours de Frédérique et Éric Charton, tous deux à la tête désormais de la sarl GPO ou Game Parts Online depuis le 14 février 2012, une date symbolique pour ce couple qui s'est rencontré autour d'une partie de flipper à Sainte Ménehould.

Installés dans un bâtiment à Givry-en-Argonne, qui recèle des trésors dont une collection de plus de 100 flippers, de plusieurs dizaines de jeux vidéo, ou encore des archives vieilles de plusieurs décennies (plans, affiches, images, pièces...), Éric et Frédérique qui ont débuté par la vente de pièces détachées, réparent et rénovent aujourd'hui les jeux (automatiques) de café : Baby-foot, flippers, jeux de fléchettes, bornes d'arcade... mais également juke-box attendant là impatiemment leur retour à la vie (**2<sup>e</sup> Prix de l'Artisanat à la Foire de Châlons-en-Champagne en 2015 pour la rénovation de jeux et deux juke-boxes d'exception**).

Tandis qu'Éric Charton s'affaire à la mécanique et à l'électronique, Frédérique porte son attention à l'esthétique en restaurant intégralement tant les caisses que les vitres qui n'ont jamais laissé les personnes indifférentes. Elle-même y est très attachée et ne laisserait en aucun cas un jeu repartir avec la plus petite imperfection. « *Éric est maître ingénieur en micro-électronique mais moi je suis autodidacte, je n'ai jamais suivi de formation en infographie. Mais je suis curieuse, j'aime l'outil informatique et j'ai vite acquis des compétences suffisantes pour répondre aux attentes et aux exigences de notre clientèle. Je suis désormais en capacité de rééditer à neuf les dessins réalisés, de la conception graphique à l'impression. Pour ce faire, nous nous sommes équipés avec des machines de grande qualité.* »

Comme toutes les passions, elles se vivent à plusieurs, elles se partagent, elles se nourrissent ! La vie de ces deux artisans ne se joue pas exclusivement à Givry-en-Argonne, leur clientèle se trouve plutôt sur le triangle Châlons-Reims-Epernay. Leur agenda re-



gorge de rendez-vous dans la région où ils proposent la création de salles de jeux éphémères, telles qu'à la Foire de Châlons-en-Champagne, le Game in Reims ou au Millesium à Epernay lors du prochain Salon « Ma Maison Ma Déco » en janvier prochain. Ils n'hésitent pas non plus à passer les frontières auprès d'une clientèle étrangère ou de rencontres professionnelles. Frédérique affectionne particulièrement La Demo Party Revision à Saarbrück en Allemagne où elle s'est d'ailleurs illustrée à deux reprises avec des créations graphiques. « *J'étais entourée des plus grands (graphistes, développeurs de jeux vidéo, musiciens, codeurs...), la première fois, j'étais très impressionnée, je n'y ai pas cru !* » D'un Salon ménéhildien dédié au jeu, en mal de ressources, ils ont su relancer, avec l'association Play with us, une nouvelle dynamique en mobilisant les forces vives pour créer le Salon du jeu au Capitole de Châlons-en-Champagne.

Offrir une nouvelle mécanique, retrouver les couleurs, faire revivre des univers qui ont marqué les générations, partager des ambiances, en créer de nouvelles... la passion de ces deux « grands enfants » est telle qu'elle nourrit chacune de leur journée, chacun de leur projet. Et leurs clients ne s'y sont pas

trompés. Tous savent que ce duo mettra tout en œuvre pour livrer un produit entièrement remis à neuf avec le plus grand soin dans le profond respect de ses origines. L'activité ne cesse de progresser, qu'il s'agisse de restauration, de vente ou de location. Dans le but de satisfaire les attentes des clients, un employé qualifié a été embauché. Ils viennent d'ailleurs d'investir dans un banc de menuiserie pour réaliser eux-mêmes le mobilier, tant les demandes de création sont importantes, et en particulier les bornes d'arcade ou la célèbre table de jeux qui leur avait valu de remporter le **4<sup>e</sup> Prix de l'Artisanat à la Foire de Châlons-en-Champagne en 2014**.

Que peut-on rêver de mieux que de lire dans les yeux des plus grands comme des plus petits, la joie et la satisfaction d'un plaisir retrouvé ? De partager ce goût pour l'authentique ? De savourer ce bonheur d'un travail accompli avec brio ? C'est toute la richesse que GPO porte en elle et qui fait de sa philosophie, une entreprise profondément artisanale... pour l'amour d'un produit et la relation étroite et fidèle à ses clients.



Retrouvez GPO sarl sur son site | [www.gposarl.com](http://www.gposarl.com) | 06 73 54 03 94 | [sarlgpo@gmail.com](mailto:sarlgpo@gmail.com)



## Le mot du président de la CRMA Grand Est

Voilà 20 mois que notre Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat a été créée. 20 mois de travail, de découvertes et d'échanges qui ont permis de construire une nouvelle structure, à l'échelle du Grand Est.

Dès la création de cette chambre régionale, l'ensemble des élus s'est investi dans la définition d'un cadre de travail collaboratif, constructif. De nombreux sujets ont été débattus et traités, d'abord sur l'optimisation des fonctions supports (comptabilité, paie, marchés publics, communication...) mais aussi sur le plan des politiques à déployer pour les artisans dans les domaines de la formation et de l'accompagnement économique. Il nous a fallu harmoniser nos pratiques, nos projets, notre vision des missions qui nous sont confiées. Nous y sommes parvenus par le dialogue et surtout parce qu'un objectif commun nous anime : servir les intérêts de nos 92 000 artisans.

Nous poursuivrons dans cette direction en 2018 car les enjeux sont réels. Des réformes importantes vont être engagées, des réformes qui impacteront la vie des entreprises artisanales (apprentissage, formation professionnelle, vie des TPE et PME...) et aussi celle de nos établissements consulaires.

Avec mes collègues élus des CMA, nous resterons tous mobilisés comme vous pourrez le constater au travers de ces pages régionales, notamment en prenant connaissance des deux motions fortes et essentielles qui ont été prises lors de notre Assemblée générale d'automne. Je tenais à partager ces engagements avec vous pour vous permettre de les relayer et de nous aider à mieux faire entendre encore la voix de l'Artisanat.

Je serais moi-même sur le terrain, dans tout le Grand Est, dès le début de l'année 2018, aux côtés de mes collègues de chaque chambre départementale, pour échanger avec les acteurs des territoires, répondre aux interrogations, expliquer... Une démarche essentielle pour garantir aux artisans de tous les territoires un service toujours plus efficace de leur chambre de métiers et de l'artisanat.

Bernard Stalter.

# Les engagements de la CRMA pour ses artisans

L'Assemblée générale d'automne de la CRMA Grand Est, présidée par Bernard Stalter, s'est tenue à Reims le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Un rendez-vous important qui a permis, entre autres, d'évoquer l'avenir de notre secteur.

## AUTONOMIE DU RÉSEAU ET APPRENTISSAGE

Deux sujets ont été particulièrement au cœur des débats, deux prises de position nécessaires et surtout responsables pour garantir l'avenir du réseau des Chambres de Métiers et ainsi continuer à assurer un service adapté et performant aux entreprises artisanales des territoires.

### Les élus artisans des chambres de métiers et de l'artisanat ont confirmé :

■ la nécessité d'un réseau de chambres de métiers autonome et spécifiquement dédié à l'artisanat, dans le contexte où le rapprochement CCI - CMA est à nouveau d'actualité. « Il faut bien comprendre que l'artisanat est un secteur avec ses spécificités, ses valeurs... Chaque artisan vous le dira. Cela en fait un secteur économique à part entière qu'il faut protéger et accompagner. L'enjeu est de toute importance : n'oublions pas qu'il s'agit de la première entreprise de France ! »

« La solution de la fusion des CCI et des Chambres de Métiers est une fausse bonne idée. Par contre, il faut étudier toutes les pistes de mutualisation au sein de chaque réseau pour diminuer leurs coûts d'exploitation et libérer des moyens complémentaires dédiés directement aux services offerts aux artisans. Il faudra également étudier les pistes de coopération avec le réseau des CCI pour permettre aux deux réseaux de remplir de manière effective et optimale les missions qu'ils exercent », souligne Bernard Stalter.

■ Leur soutien aux conseils régionaux et notamment au Conseil Régional Grand Est afin que l'apprentissage demeure de leur seule compétence dans le cadre de la réforme envisagée.

« En matière d'apprentissage, notre position est aussi très claire : il doit être considéré comme une voie d'excellence et non pas comme un choix par défaut. Financements, carte de formation... nous devons être cohérents et à la hauteur des objectifs. C'est pour cela que nous travaillons étroitement avec le Conseil Régional du Grand Est, sur l'orientation, sur la formation... nous ne serons efficaces que si ces enjeux sont gérés à un échelon régional, proche du territoire et de ses habitants », souligne le Président Stalter.

C'est pour confirmer ces positions, que 2 motions importantes ont été adoptées au cours de l'Assemblée générale. Retrouvez-les sur [www.crma-grandest.fr](http://www.crma-grandest.fr).

## RENDEZ-VOUS

Pour expliquer la position de la CRMA Grand Est et son rôle, mais aussi les enjeux des réformes envisagées, le Président Stalter sillonnera le territoire Grand Est dès le début 2018 à la rencontre des élus de toutes les chambres de métiers et de l'artisanat départementales.

■ Toutes les dates prochainement sur [www.crma-grandest.fr](http://www.crma-grandest.fr)



# Optimiser l'orientation des jeunes vers l'artisanat

Connaître l'Artisanat, ses métiers, ses spécificités, ses avantages en termes de formation, d'apprentissage, de relations humaines, de technicités... est essentiel pour assurer une orientation efficace et réussie.

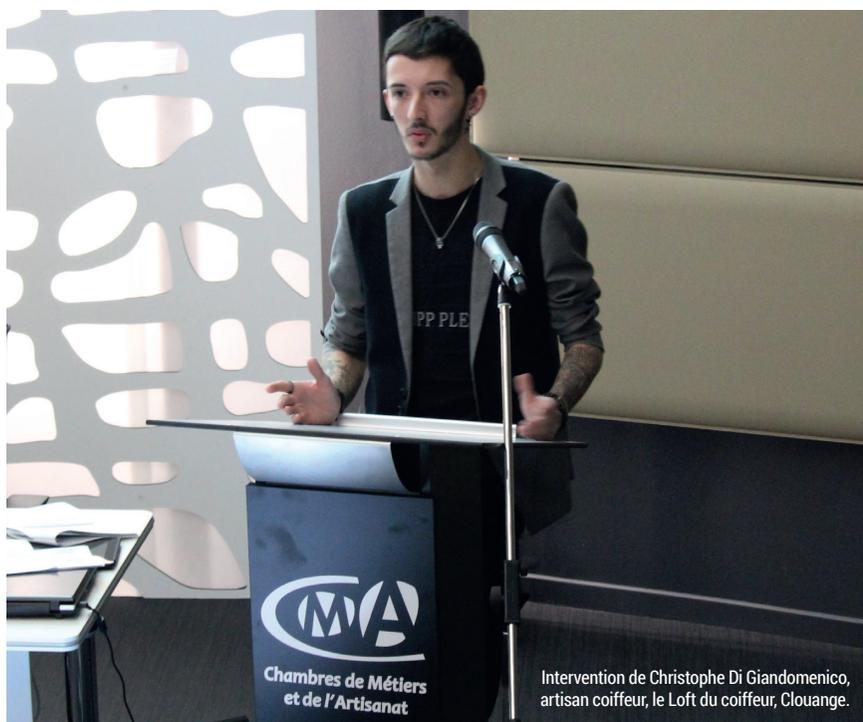
La CRMA Grand Est, le Conseil Régional Grand Est ainsi que les Organisations professionnelles l'ont bien compris.

C'est dans ce contexte de découverte et d'échanges que s'est déroulée la première journée de professionnalisation dédiée aux professionnels de l'orientation du Grand Est. Missions locales, Pôle Emploi, Centre d'information et d'orientation... Ils étaient tous réunis pour mieux appréhender les particularités d'un secteur qui représente le premier employeur de France : l'Artisanat. **L'objectif : mieux connaître pour optimiser l'orientation des jeunes et du public en reconversion.**

Après un état des lieux précis et complet du secteur de l'Artisanat et de ses quelque 400 activités différentes, les participants ont pu mesurer la dimension que représente l'Artisanat sur la région Grand Est en matière d'emploi : pas moins de **285 000 emplois artisanaux et environ 100 000 entreprises** déclarent une activité artisanale principale ou secondaire sur le Grand Est. Les organisateurs ont également voulu sensibiliser aux différents enjeux liés aux évolutions de ce secteur pour les années à venir : qu'il s'agisse de concurrence, d'intégration de nouveaux matériaux, de virage numérique, de besoin de renouvellement ou encore d'image... différents axes de travail et des propositions d'actions concrètes doivent permettre à l'Artisanat de poursuivre le développement de son attractivité dans notre grande région.

## DES ÉCHANGES ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Métiers de bouche, bâtiment, production, services... les interventions se sont succédées : au début ou à la fin de leur for-



Intervention de Christophe Di Giandomenico, artisan coiffeur, le Loft du coiffeur, Clouange.



mation, jeune ou adulte en reconversion... les témoignages ont été unanimes sur **la qualité et la particularité de l'apprentissage d'une profession artisanale** : la confiance du maître d'apprentissage envers les jeunes, l'enjeu de la relève par la reprise, la précision du geste, le lien avec le client, la proximité et surtout la possibilité de faire de sa passion son métier. Une démarche utile en pleine réforme de

l'apprentissage qui a su prouver tout son intérêt dès sa première édition et ne manquera pas d'être reconduite, à la demande des professionnels de l'orientation ou sur des thématiques encore plus précises. **Un groupe d'ambassadeurs de l'Artisanat** composé de maîtres d'apprentissage, de jeunes en formation et de responsables du secteur artisanal sera d'ailleurs prochainement créé pour poursuivre cette action.

## PROTECTION SOCIALE

# Fin du RSI : une transition en douceur

Au 1<sup>er</sup> janvier prochain, la protection sociale des travailleurs indépendants sera confiée au régime général de la Sécurité sociale. Ce transfert s'opérera sans à-coups : les indépendants s'adresseront toujours à leur caisse habituelle pour effectuer leurs démarches. Avec la promesse, à terme, de bénéficier d'une Sécurité sociale plus performante et réactive, sans hausse des cotisations.

**P**romesse de campagne d'Emmanuel Macron, la suppression du Régime social des indépendants (RSI) deviendra réalité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Inscrit à la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018, le transfert de la protection sociale des travailleurs indépendants vers le régime général concerne 6,5 millions de bénéficiaires, dont 2,8 millions de chefs d'entreprise actifs et 2 millions de retraités commerçants, artisans, professions libérales et de micro-entrepreneurs.

Fruit d'un travail de six mois « *particulièrement dense et lourd* », la feuille de route « *concertée et consensuelle* » de cette transformation – selon les termes de Dominique Giorgi, Inspecteur général des Affaires sociales en charge de son élaboration – a été présentée lors d'une conférence de presse organisée le 13 décembre dernier. L'adossement du RSI au régime général permettra de « *garantir une qualité de service constante, pour faire face au déficit de confiance* » causé par les dysfonctionnements du RSI constatés entre 2008 et 2012, a ainsi développé Dominique Giorgi. Elle est également « *en phase avec l'évolution du monde du travail* », puisqu'elle « *simplifie* » la protection sociale et « *évitera les paperasseries en cas de changement de régime* », a ajouté l'Inspecteur général des Affaires sociales.

Les activités aujourd'hui gérées par le RSI (prélèvement des cotisations, prise en charge des risques maladie, vieillesse et invalidité-décès) seront prises en charge par le régime général, au sein de l'Assurance maladie, de l'Assurance retraite et des Urssaf. Pas question, toutefois, de bouleverser les usages des indépendants : la notion de guichet unique subsiste. « *On intègre,*

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

### 1<sup>er</sup> janvier 2018

Les indépendants rejoignent les agences de Sécurité sociale des indépendants

### 1<sup>er</sup> janvier 2019

Les nouveaux indépendants dépendent directement des caisses du régime général

### 1<sup>er</sup> janvier 2020

Tous les travailleurs indépendants basculent directement dans le régime général

*mais on n'uniformise pas* », a ainsi précisé Dominique Giorgi (*lire encadré*).

## QUID DES COTISATIONS ?

Les droits spécifiques des indépendants (pensions retraite, remboursements de soins, indemnités journalières) ne sont pas impactés par la réforme, de même que les taux de cotisations.

« *La réforme, en tant que telle, n'aura aucune incidence sur les cotisations* », a ainsi assuré Stéphane Seiller, directeur général du RSI.

Lors de la campagne présidentielle, les représentants du RSI avaient, eux, craint une telle mécanique, de même que l'Union des entreprises de proximité (U2P), en juillet dernier. Sur le volet des retraites, il s'agira d'aboutir, à l'horizon 2020, à un système d'interlocuteur unique (l'Assurance retraite). Pour l'heure, les indépendants doivent s'adresser à trois organismes différents...

## « PAS DE BIG BANG »

Au 1<sup>er</sup> janvier, les indépendants ne doivent pas s'attendre à une révolution dans leurs pratiques. D'autant plus qu'une période transitoire de deux ans doit permettre le basculement complet du régime autonome au régime général, comme l'avait annoncé en juillet le Premier ministre Édouard Philippe. « *Il ne s'agit pas d'un big bang* », a ainsi imagé Dominique Giorgi, qui a insisté sur le principe de « *précaution* ». « *Les deux ans à venir seront totalement consacrés à la transformation du régime.* »

Et qu'advient-il des salariés du RSI ? « *Aucun licenciement et aucune mobilité géographique forcée ne sont à l'ordre du jour* », a rassuré Stéphane Seiller. Des négociations sont en cours pour aligner le statut des salariés de l'ex-RSI avec celui des salariés du régime général.

## PRIORITÉ À LA CONTINUITÉ

Rebaptisées agences de Sécurité sociale pour les indépendants, les anciennes caisses régionales du RSI resteront les interlocutrices des travailleurs indépendants.

Idem pour la plateforme téléphonique, toujours joignable au **3648** et **3698**.

Un seul changement notable : l'URL du site dédié. Il faudra désormais se connecter à l'adresse **www.secu-independants.fr**. Les assurés autrefois inscrits sur **www.rsi.fr** conservent leur compte personnalisé.

Pour accompagner ce chantier gigantesque, une offre de services digitale sera déployée : une appli mobile prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 et la refonte du site Internet pour le second semestre.

ADMINISTRATION

# Le projet sur le « droit à l'erreur » dévoilé

Le projet de loi qui vise à simplifier les relations avec l'administration pour les particuliers comme pour les professionnels a été présenté en conseil des ministres fin novembre.



**T**rès attendu, le projet de loi visant à instaurer un « droit à l'erreur pour tous » dans le cadre de formalités et sanctions administratives a finalement été présenté fin novembre en Conseil des ministres. Ce projet de loi « pour un État au service d'une société de confiance » a fait l'objet de plusieurs moutures avant d'être présenté dans sa version finale par le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin.

## RENFORCER LA « BONNE FOI » ET LE CONTRÔLE PRÉALABLE

Le texte comprend une quarantaine d'articles concernant les particuliers et les entreprises, ainsi que des dispositions sectorielles (agriculture, environnement, construction...). Son but à terme : protéger les administrés en renforçant la notion de bonne foi.

En résumé, ce sera désormais à l'administration de prouver qu'un administré pris en faute pour la première fois n'est pas de bonne foi. Le droit à l'erreur ne s'appliquera en effet ni aux récidivistes ni aux retardataires de mauvaise foi.

En parallèle, le projet de loi prévoit de renforcer le « droit au contrôle ». Pour être sûrs d'être en règle, les administrés pour-

ront demander une vérification préalable, sans crainte d'être sanctionnés.

## SORTIR DES DÉMARCHES COMPLEXES ET DES SANCTIONS PÉCUNIAIRES

L'État s'engage à restreindre le nombre de normes, notamment celles issues de la transposition du droit européen. Des expérimentations seront par ailleurs menées pour alléger les démarches administratives, en passant notamment par la dématérialisation : mise en place d'un interlocuteur unique en matière d'emploi ou de prestations familiales, horaires aménagés selon les contraintes des usagers, formalités de délivrance de papiers d'identité plus simple...

Côté Code du travail, le texte instaure une nouvelle sanction non pécuniaire. Sorte d'avertissement, elle vise les manquements commis de bonne foi sur des sujets tels que les modalités du décompte du temps de travail, la durée maximale, le repos, les salaires minima, les règles d'hygiène, de restauration et d'hébergement. L'Inspection du travail pourra toutefois décider de sanctions plus lourdes dans un second temps.



## PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : FAITES LE TEST !

Initialement fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est finalement reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Une phase de test est en cours pour évaluer ses avantages et ses inconvénients... Et vous pouvez encore y participer !

Ce délai supplémentaire « doit permettre d'examiner la robustesse technique et opérationnelle du dispositif » et « d'évaluer la réalité de la charge induite pour les collecteurs, en particulier les entreprises », indique le cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin.

### Appel aux entreprises et éditeurs de logiciels de paye

À ce titre, Bercy lance un appel auprès des entreprises et des éditeurs de logiciels de paye. Concrètement, il s'agit de tester l'échange de données : dépôt des déclarations par le collecteur du prélèvement à la source et retour de la DGFIP vers celui-ci, qui inclut notamment les taux de prélèvement (fictifs à ce stade du processus) à appliquer à chaque bénéficiaire de revenus.

Plus de 600 collecteurs ont participé à une première phase d'audit et d'expérimentation depuis juillet dernier. Les tests se poursuivent en 2018, afin que tous les collecteurs – publics ou privés – et les éditeurs de logiciels soient prêts pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019.



[www.prelevementalasource-phasetest.fr](http://www.prelevementalasource-phasetest.fr) | [www.prelevementalasource.gouv.fr](http://www.prelevementalasource.gouv.fr)

LA CRMA GRAND EST VOUS EMMÈNE AU LOUVRE :

## Participez au Salon international du patrimoine culturel 2018

Le Salon international du patrimoine culturel s'impose comme le rendez-vous annuel pour les professionnels du patrimoine, les propriétaires de biens, les architectes, et autres prescripteurs privés ou publics.

Accompagnés par la CRMA Grand Est, profitez d'une exposition dans un cadre prestigieux et participez à un Salon qui véhicule les valeurs et les réalisations de la haute facture.

### TROIS OPPORTUNITÉS S'OFFRENT À VOUS

- I Faire découvrir votre savoir-faire en matière de patrimoine (bâti ou non) et à sa restauration,
- I vendre vos réalisations de haute facture pour une clientèle raffinée et exigeante,
- I développer votre réseau et votre notoriété.

12

### UNE VISIBILITÉ RECONNUE ET DES TARIFS AVANTAGEUX

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Grand Est y accompagne chaque année depuis plus de 6 ans des professionnels issus de toute la grande région.

Avec un espace de plus de 100 m<sup>2</sup> qui se développe tous les ans, la CRMA GRAND EST s'affiche comme l'un des premiers exposants du Salon.

Ses services conseillent et accompagnent



Bernard Stalter, à l'inauguration du Salon 2017, rencontre les différents artisans du Grand Est.

les entreprises sur l'organisation de leur présence en Salon, mettent en œuvre une stratégie de communication pour accroître la notoriété des entreprises au niveau

local et national et offrent un accompagnement commercial adapté, pour un tarif particulièrement avantageux (Plusieurs formules de stand à partir de 6 m<sup>2</sup>).

**i** Pour obtenir plus de renseignements ou proposer votre candidature | Contactez la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat du Grand Est | Pierre Etienne PICHON | 06 61 13 17 14 - 03 29 79 76 60 | [pe.pichon@cma-meuse.fr](mailto:pe.pichon@cma-meuse.fr)



## À L'HONNEUR

Patrick MAURY, maître artisan charcutier - traiteur à Troyes a reçu le titre de « Champion de France de la meilleure andouillette de Troyes », décerné par la Commanderie des Fins Goustiers du Duché d'Alençon.

Cette confrérie gastronomique de Normandie se déplace dans toute la France et à l'étranger pour mettre en avant le savoir-faire des artisans et défendre la qualité des produits du terroir.

Félicitations !

## MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

# Des économies pour dynamiser votre entreprise à moindre coût

Maîtriser l'énergie dans votre entreprise ce n'est pas seulement faire un geste pour l'environnement. Cette attitude citoyenne génère aussi des économies et valorise votre image auprès de votre clientèle.

## LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, C'EST :

	Des conseils d'économie d'énergie : à coût zéro ou à faible investissement	Estimation moyenne des gains annuels en € HT (*)
Bureautique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paramétrer la mise en veille de l'ordinateur après un maximum de 15 minutes d'inactivité</li> <li>Éteindre les ordinateurs la nuit et le week-end</li> <li>Privilégier les ordinateurs portables, ils sont moins énergivores que les ordinateurs de bureau</li> <li>Privilégier les ordinateurs économes en énergie lors des renouvellements...</li> </ul>	Métiers de bouche - Salon de coiffure - Pressing Imprimerie - Carrosserie Travail des métaux et du bois Entre 10€ et 100€/an d'économies
Machines à laver	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nettoyer régulièrement le filtre du lave-vaisselle et ajouter des sels régénérants</li> <li>Ne pas lancer de cycle de pré-lavage</li> <li>Si possible, privilégier le séchage naturel</li> <li>Faire tourner vos machines à leur charge maximale</li> <li>Diminuer la température de lavage de votre linge</li> <li>Raccorder le lave-vaisselle sur une arrivée d'eau chaude</li> <li>Entretien de la machine à sec permet de réaliser des économies d'énergie et d'augmenter sa durée de vie</li> <li>Éteindre vos machines lorsqu'elles ne sont pas utilisées</li> <li>Optimiser vos cycles de séchage</li> <li>Utiliser les programmes économiques ...</li> </ul>	Métiers de bouche - Salon de coiffure - Pressing Entre 20€ et 400€/an d'économies
Cuisson	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réglages et nettoyage des hottes aspirantes</li> <li>Optimiser la cuisson de vos aliments lors de la préparation de vos plats cuisinés et lors du remplissage du four</li> <li>Tirer profit de la chaleur du four pour organiser les cuissons et diminuer le temps de préchauffe</li> <li>Installer des détecteurs de récipient ou économiseurs de cuisson</li> <li>Demander à des professionnels d'entretenir vos fours...</li> </ul>	Métiers de bouche Entre 20€ et 350€/an d'économies
Air comprimé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Optimiser la pression des soufflettes (pression &lt; 4b)</li> <li>Identifier les possibilités de réduire vos besoins en air comprimé (utilisation d'outils électriques au lieu d'outils pneumatiques...)</li> <li>Vérifier que les compresseurs sont à l'arrêt en période d'inactivité (nuit, w-e, jours fériés...), utiliser des horloges de coupure</li> <li>Entretien de votre compresseur et faire une vidange d'huile annuelle</li> <li>Identifier les fuites d'air en période d'inactivité (1x/an au moins) et les réparer...</li> <li>Diminuer de 1 bar la pression de production permet d'économiser 7% de la consommation</li> </ul>	Métiers de bouche - Salon de coiffure - Pressing - Imprimerie - Carrosserie - Travail des métaux et du bois Entre 10% et 30% d'économies par an sur le coût de la production d'air
Production	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un comparatif « coût global » lors de l'achat d'un nouvel appareil en prenant en compte son efficacité énergétique, sa consommation, son rendement, sa durée de vie...</li> <li>Installer un variateur électronique de vitesse sur le matériel de production (ex : compresseur)...</li> </ul>	Métiers de bouche - Salon de coiffure - Pressing - Imprimerie - Carrosserie - Travail des métaux et du bois Entre 10% et 15% d'économies par an sur le coût de votre production

\*Estimation théorique selon la consommation énergétique moyenne par an de chaque branche professionnelle.

Participer à la protection de l'environnement... Réduire sensiblement les charges de l'entreprise



## AIDES FINANCIÈRES ET/OU DES INCITATIONS FISCALES

## ADEME :

- Aides à la réalisation
- Aides à la connaissance
- Aides au changement de comportement
- Aides dans le cadre d'un contrat d'objectifs
- Fonds Chaleur - Fonds déchets
- Soutien à la méthanisation
- Aides à la décision
- Recherche développement et innovation

## RÉGION GRAND EST :

- Artisanat de Demain 2017-2018
- Les ORAC par département
- Les certificats d'économie d'énergie (CEE)
- Les prêts éco-énergie de BPI France (PEE)
- L'autofinancement
- L'emprunt bancaire
- Le crédit-bail

**i** <http://www.ademe.fr> | <http://cm-reims.fr>

Pour avoir des informations sur les aides ou des conseils techniques, vous pouvez contacter l'Ademe de votre région, les Orac de votre secteur, les fédérations des entreprises artisanales, la CNAMS...

# Artisans, faites vos vœux !

PROJETS D'EMBAUCHE, DE DÉVELOPPEMENT, VOLONTÉ D'ASSEOIR OU DE CONFORTER LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES... LES ARTISANS QUE VOUS AVEZ PU DÉCOUVRIR DANS NOS PAGES EN 2017 NE MANQUAIENT NI D'ENVIES NI D'AMBITIONS. ONT-ILS PU CONCRÉTISER LEURS RÊVES ET, SURTOUT, QUELS SONT Désormais leurs vœux pour 2018, leurs préoccupations, leurs motivations. ENTRE BILAN ET PROJECTION, DIX ARTISANS SE CONFIENT.

## APPRENTISSAGE

**LAURENT BISSON\***, boulanger à Chevanes (89) et maître d'apprentissage très investi, était membre d'une commission de travail auprès de l'ancienne ministre Myriam El Khomri.

✓ **Vœu exaucé en 2017 ?**

Nous venons de concrétiser un projet d'agrandissement dont je rêvais depuis mon installation il y a 15 ans.

🕒 **Un vœu pour 2018 ?** Que mes salariés puissent tirer bénéfice de notre travail ! Pour cela, à moi de veiller sur mes marges et revoir certaines de mes certitudes pour m'adapter aux contraintes du marché.

**Pour l'apprentissage ?** Les contrats, les demandes d'aide, les normes... sont de plus en plus compliqués à gérer. Les décisions doivent être prises en concertation avec les gens du terrain.

**Et pour l'artisanat ?** Restons ce que nous sommes ! Nous avons de l'or dans les mains et les gens sont attachés à nos savoir-faire. À nous de ne pas tomber dans la facilité.



En octobre 2016, **JEAN-PIERRE VERNEAU**, cordonnier au Mans (72) accueillait son premier apprenti. Il espérait garder Rémy le plus longtemps possible.

✓ **Vœu exaucé en 2017 ?**

Rémy attaque sa deuxième année de CAP. Nous allons prolonger son apprentissage avec un BTM.

À long terme, j'aimerais lui laisser les rênes de mon atelier.

🕒 **Un vœu pour 2018 ?** Bien former Rémy pour qu'il obtienne son CAP. Et pourquoi ne pas prendre un autre apprenti ?

**Pour l'apprentissage ?** Valoriser le rôle et la fonction de maître d'apprentissage est capital. Ce qui serait bien, c'est que le fait de prendre un apprenti ne coûte rien à l'entreprise.

**Et pour l'artisanat ?** Que l'artisanat, et que le métier de cordonnier en particulier, ne soit plus considéré comme une voie de garage !. Nous avons besoin d'une communication forte et régulière pour cela.

14

## INVESTISSEMENT

**RUBEN DJAGOU\***, propriétaire d'un tricycle à hot-dogs à Évry (91), venait de se lancer grâce à une campagne de financement participatif. Il réfléchissait alors à un nouveau mode de distribution pour se développer.

✓ **Vœu exaucé en 2017 ?** J'ai investi dans deux autres tricycles et dans un food-truck, qui fait office de vitrine, à Évry, et qui me permet d'assurer un service en continuité, sans être tributaire de la météo.

🕒 **Un vœu pour 2018 ?** Fidéliser notre clientèle, nous développer sur Paris, près de Châtelet, où nous allons réaliser des tests prochainement, et réussir à nous rémunérer, moi ainsi que mes deux associés.

**Pour les jeunes qui se lancent ?** Renseignez-vous sur les aides possibles, entourez-vous de gens d'expérience et soyez présents sur le terrain !

**Et pour l'artisanat ?** Ces métiers permettent d'être innovants, créatifs... Il y a beaucoup de chances à saisir pour les jeunes.



Au printemps, **LAURENCE BOSSA\***, esthéticienne à Marseille (13), « boostée » par son brevet de maîtrise, était sur le point d'ouvrir un second institut.

✓ **Vœu exaucé en 2017 ?** Le propriétaire a finalement refusé de me louer son local.

J'étudie d'autres opportunités pour, j'espère, avoir mon deuxième institut en 2019. J'aime l'idée de repartir de zéro. Par ailleurs, j'ai reçu le prix Meilleurs franchisés et partenaires de France, « Implication territoriale ».

🕒 **Un vœu pour 2018 ?** Pour mon plus grand plaisir, je viens de devenir propriétaire des murs de mon établissement.

**Pour le RSI ?** La forme ne change pas le fond. Mon problème, c'est le taux élevé des cotisations. Adosser le RSI au régime général, c'est utiliser l'argent des indépendants pour renflouer une partie de la Sécurité sociale, sans que les indépendants ne bénéficient des mêmes prestations !

**Et pour l'artisanat ?** Si le taux de nos cotisations diminuait, nous pourrions remplir nos bons de commande et être compétitifs face aux centres commerciaux et aux grosses entreprises.

Apprentissage.  
Management.  
Emploi.  
Développement.

i | \* Retrouvez les portraits de ces artisans sur [lemondedesartisans.fr](http://lemondedesartisans.fr)



## NUMÉRIQUE

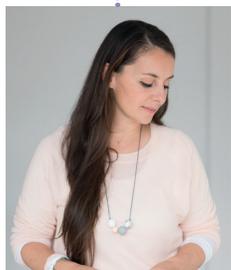
Créatrice de bijoux machouillables pour bébés en région parisienne, vendus principalement sur Internet, **CÉCILE SANTONI** désire embaucher quelqu'un et se développer...

✓ **Vœu exaucé en 2017 ?** Plutôt qu'une embauche, j'ai fait appel à l'Esat\* de Suresnes, pour le montage des bijoux.

Une façon de faire face aux commandes grandissantes tout en ayant une approche sociale.

**Bête noire ?** Dans le domaine des jouets pour bébés, vendre n'importe quoi sur les marketplaces, sans faire de tests en laboratoires ou respecter les normes imposées, est tout aussi dangereux que déloyal.

🕒 **Un vœu pour 2018 ?** Une embauche (pas le choix !), ma participation à un premier Salon professionnel, Playtime, à Paris. Et je vais voir dans quelle mesure je pourrai faire des dons afin d'aider les associations qui me tiennent à cœur.



© CANDICE HENIN PHOTOGRAPHY



En septembre dernier, **JULIEN LASSALLE\***, installé à Die (26), affichait sa volonté de vendre en ligne son oreiller Ergo+.

✓ **Vœu exaucé en 2017 ?** Très pris, j'ai dû décaler la mise en ligne de mon site Internet,

à février 2018 certainement. J'ai fait appel à une société spécialisée en communication digitale et marketing pour concevoir un site marchand sympa et haut de gamme.

🕒 **Un vœu pour 2018 ?** Nous équiper d'une machine à ouatiner numérique et autonome afin de gagner en performance et nous sommes en lien avec un architecte pour agrandir le magasin et l'atelier.

**Et pour l'artisanat ?** Qu'il se développe et soit reconnu. Que l'artisan soit libéré de la paperasse pour se consacrer à son cœur de métier. Quant à l'idée de l'APCMA de faire du numérique un dossier prioritaire, toute aide est bonne à prendre !

## DÉVELOPPEMENT

Réputée pour son talent, **OLIVIA OBERLIN\***, éventailiste à Epernay (51) séduit les particuliers, les opéras, les « maisons »... Cet été, elle nous parlait de son activité.

✓ **Vœu exaucé en 2017 ?** Le milieu d'année a été excellent, j'ai expédié des commandes dans le monde entier !

🕒 **Un vœu pour 2018 ?** Je déménage mon atelier à Magenta. Objectif : accueillir des clients et prendre des stagiaires.

**Pour le RSI ?** Nous n'avons pas les moyens de nous moderniser ou d'embaucher. On nous assassine. Je doute hélas que la suppression du RSI change quelque chose.

**Et pour l'artisanat ?** La multitude de distinctions existantes – EPV, maître d'art... – nuit à notre secteur en générant de la confusion chez le grand public. Un lexique serait bienvenu (*sourire*).



© DR



© PHILIPPE MILLION

**PHILIPPE MILLION\***, spécialiste de l'isolation de combles à Orange (84), élu Coup de cœur Stars & Métiers 2016 pour ses qualités managériales hors normes, ne manque jamais de projets !

✓ **Vœu exaucé en 2017 ?** Oui ! Nous avons passé la barre des 6 M€ de CA, pu distribuer une prime d'intéressement de 4 500 euros à nos salariés, investi dans

des vélos électriques pour leur déplacement et créé une société en Roumanie afin d'y exporter nos connaissances. Entre autres !

**Bête noire ?** Le compte pénibilité tel qu'il était conçu à l'origine était une usine à gaz. Désormais, à nous de nous entourer de spécialistes pour bien l'élaborer. Pas évident pour les plus petites structures !

🕒 **Un vœu pour 2018 ?** Avoir de la matière première pour travailler ! La pénurie de matériel isolant est catastrophique.

**Et pour l'artisanat ?** Que tout le monde ait autant de travail que nous !

## QUALIFICATION

Fleuriste éco-responsable à Montreuil (93), **SOPHIE LE CORRE\*** nous confiait début 2017 son souhait de se lancer dans le bio.

✓ **Vœu exaucé en 2017 ?** Je travaille aujourd'hui avec deux producteurs, ce qui me permet de proposer des roses, dahlias et fleurettes bio.

**Bête noire ?** La grande distribution fait prendre certaines habitudes aux clients (présentation, prix...). À nous de ne pas reproduire ce schéma.

🕒 **Un vœu pour 2018 ?** Je veux améliorer ma gestion des déchets et sensibiliser les clients à ma démarche. Un bouquet de fleurs n'a pas besoin d'être emballé dans du papier plastique...

**Et pour l'artisanat ?** Que l'artisan devienne la référence en matière de consommation et de qualité et que les centres-villes revivent.



© DR



© HUBERT JAN

**HUBERT JAN\***, cuisinier et président de l'Umih Restauration, a milité durant 35 ans pour faire entrer sa profession dans le giron de l'artisanat. Chose faite l'année passée !

✓ **Vœu exaucé en 2017 ?** Les petits cuisiniers qui se prévalent de l'artisanat sont ravis. Ils se reconnaissent pleinement dans la qualité artisanale.

🕒 **Un vœu pour 2018 ?** La profession attend impatiemment un décret sur la période transitoire, qui facilitera sa communication sur le statut d'artisan.

**Pour l'apprentissage ?** Le paysage doit être éclairci. Les branches professionnelles peuvent prendre en main la formation, car elles ont l'expertise.

**Et pour l'artisanat ?** Aujourd'hui, l'artisanat est sur le podium. Il faut que les vents nous soient favorables.

\* Établissement et service d'aide par le travail.

## PORCELAINE HOMOLOGUÉE

Après le « siège de Liffol » (Vosges) et le « granit de Bretagne », la « porcelaine de Limoges » vient d'être homologuée « indication géographique » par l'Institut national de la propriété industrielle ([www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)). Signe officiel de qualité et d'origine, cette dénomination, désormais applicable aux produits manufacturés, permet aux artisans de valoriser leurs produits et de protéger leur savoir-faire de la concurrence déloyale et de la contrefaçon.

Concentrée dans la Haute-Vienne, la filière de la porcelaine de Limoges engrange un chiffre d'affaires estimé à plus de 80 millions d'euros, dont la moitié à l'export.



© SITE COBOT



16

## LA MASTERCLASS A LA CLASSE !



© GENSDÉVELOPPEMENT

La 2<sup>e</sup> édition des Trophées des Initiatives du Fonds social européen (FSE) a mis en lumière 13 projets exemplaires dont celui de la « Masterclass apprentissage », défendu par la CMA de Seine-Maritime. Médaille d'argent de la catégorie « Faire le pari des jeunes adultes », ce projet, sur le principe

d'une immersion totale et d'une déconnexion avec l'environnement social et familial (logement fourni), permet de lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes, principalement décrocheurs, issus des quartiers prioritaires. Parmi quelques lauréats de cette catégorie, Naima Beriouche-Massello, responsable emploi au Centre d'aide à la décision (deuxième à gauche), et Céline Brebion-Leire, directrice du service emploi-développement-innovation (à droite) à la CMA de Seine-Maritime.

## PHÉNOMÈNE

## MADE IN FRANCE

Clément Leroy ? Assurément un sacré personnage !

Ce psychologue cognitif de formation, double champion du monde d'équilibre à vélo, a animé – jonché comme à son habitude sur le deux-roues le plus rapide du Monde – les travées du Salon du Made in France, qui se tenait durant trois jours Porte de Versailles à Paris, en novembre dernier. Parmi les 60 000 visiteurs, nul doute que plus d'un curieux a admiré les exploits du sportif, véritable porte-drapeau de l'hexagone, sponsorisé par de nombreuses entreprises artisanales.

## LES MOF AU FIRMAMENT

Début décembre, le COET\*-MOF, représenté par son président Christian Forestier (à gauche), a été honoré par l'Excellence Française à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Créée en 2009, cette association distingue chaque année parmi les secteurs d'activité les plus dynamiques du pays, des sociétés et des institutions qui, par leur talent, leur créativité et leur capacité d'innovation, participent au rayonnement de la France dans le monde. Depuis 1925, 9 000 professionnels ont obtenu le fameux col bleu-blanc-rouge, autant de talents propres à impressionner même Thomas Pesquet, invité d'honneur de cette soirée.

\* Comité d'organisation des expositions du travail-Meilleurs ouvriers de France.



© COETMOF/EXCELLENCE FRANÇAISE





## Questions/Réponses

# Quelles sont les règles à respecter pour solder ses produits ?

Les soldes représentent des ventes réglementées\*. Les commerçants sont tenus de respecter de nombreuses contraintes relatives à la nature des produits, leur prix et la période d'écoulement des stocks.

### À QUELLES PÉRIODES PEUT-ON PRATIQUER DES SOLDES ?

Il existe **deux périodes légales** de soldes (été et hiver) qui durent **chacune six semaines**. Au niveau national, les soldes d'hiver débutent le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de janvier à 8 heures du matin (ou le 1<sup>er</sup> mercredi si le 2<sup>e</sup> est daté après le 12). Les soldes d'été commencent le dernier mercredi du mois de juin à 8 heures du matin (ou l'avant-dernier si le dernier mercredi intervient après le 28). Ces périodes concernent aussi la vente à distance ou le commerce en ligne. Toutefois, des dates différentes sont prévues dans certains départements. À noter que des opérations promotionnelles autres que des soldes restent possibles tout au long de l'année.

### QUELS PRODUITS PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE REMISE ?

Seuls les produits qui ont été proposés à la vente et payés depuis au moins un mois avant l'ouverture des soldes peuvent être bradés sinon le commerçant risque une amende de 15 000 € pour une personne physique ou de 75 000 € pour une personne morale. Il est également interdit



de se réapprovisionner spécialement pour les soldes. Par ailleurs, dans la boutique, une distinction entre les articles soldés et non soldés doit précisément apparaître, notamment à travers un étiquetage clair et un emplacement à part dans la boutique. De plus, le terme « solde » reste interdit pour désigner toute activité ou enseigne qui ne se rapporte pas à une opération impliquant une réduction de prix, sous peine d'une amende de 15 000 à 75 000 €.

### QUELS SONT LES RABAIS AUTORISÉS ?

Le commerçant doit clairement signaler le montant des remises pratiquées sur chaque produit proposé par rapport à un prix de référence réel. Il est donc interdit

d'augmenter le prix d'un produit avant la période des soldes, dans le but de faire croire à une fausse offre promotionnelle. Il faut pouvoir justifier les prix de référence des produits soldés : soit le prix le plus bas effectivement pratiqué avant le début de la promotion, soit le prix conseillé par le fournisseur ou la tête de réseau. De plus, les réductions de prix affichées en vitrine doivent être appliquées. À défaut, le vendeur risque une condamnation pour publicité mensongère. Par ailleurs, les limitations de garanties ou le refus d'échange ou de remboursement sur les articles soldés sont prohibés.

À noter que la revente à perte reste autorisée pendant ces opérations commerciales.

\* Articles L 310-1 à L310-7 du Code du commerce

## LE DÉPANNAGE À DOMICILE MONTRÉ DU DOIGT

La DGCCRF a publié en novembre dernier son enquête sur les pratiques frauduleuses dans le secteur du dépannage à domicile, qu'elle a menée en 2016 auprès de 624 sociétés. L'étude a révélé que le taux d'anomalie est en hausse en 2016 par rapport à 2015 (56 % contre 53 %). La DGCCRF a donc sévi en infligeant des sanctions : 174 avertissements, 70 injonctions, 105 procès-verbaux d'infraction pénale, 41 procès-verbaux d'amende administrative, 104 dossiers contentieux. Le montant des amendes administratives prononcées a atteint 544 400 €.



## Vos droits

# Les nouveautés de la loi de financement de la Sécurité sociale

L'Assemblée nationale a voté la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018 (LFSS) le 4 décembre dernier. Voici les grandes lignes du volet TPE/PME et des indépendants.

### HAUSSE DE LA CSG ET BAISSÉ DES COTISATIONS

Le taux de la CSG augmentera de 1,7 point à partir de 2018<sup>1</sup>. Cette hausse s'appliquera aux revenus d'activité des salariés et des travailleurs indépendants (TNS). Cependant, en contrepartie, les cotisations seront abaissées. Pour les indépendants, cela se traduira par une baisse des cotisations dans la limite de 5,25 points, dans des conditions qui seront déterminées par décret. Cela s'appliquera à ceux dont les revenus d'activités sont inférieurs à un certain seuil fixé par décret (a priori 43 000 euros).

### ALLÈGEMENTS DES CHARGES PATRONALES EN 2019

Les allègements de cotisations patronales seront renforcés en contrepartie de la suppression du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et du crédit d'impôt de taxe sur les salaires (CITS) en 2019.

Dans un premier temps, le CICE sera ramené à 6 % en 2018 au lieu de 7 %. Ainsi les employeurs verront la cotisation patronale maladie baisser de 6 points pour les salaires inférieurs ou égaux à 2,5 Smic à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019<sup>2</sup>. D'une manière générale la réduction des charges patronales (réduction Fillon) sera étendue aux contributions patronales d'assurance chômage hors AGS<sup>3</sup> et aux contributions dues au titre des régimes de retraite complémentaire légalement obligatoires (régimes Agirc-Arrco fusionnés à partir de 2019). Cependant, le versement de transport, une partie des cotisations accidents du travail, la cotisation AGS, les taxes et participation assises sur les salaires (taxe d'apprentissage, participation formation, participation construction) et les contributions spécifiques (forfait social, dialogue social, etc.) n'entrent pas dans le champ des réductions.



### AIDE À LA CRÉATION OU À LA REPRISE D'ENTREPRISE

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, tous les créateurs et repreneurs pourront bénéficier d'une « exonération de début d'activité »<sup>4</sup> pendant les 12 premiers mois d'activité, à l'instar des exonérations de charge du dispositif Accre<sup>5</sup> jusqu'ici réservé aux demandeurs d'emploi.

1. Art 8 de la LFSS. 2. Art.9 de la LFSS. 3. Assurance garantie des salaires. 4. Art.13 de la LFSS. 5. Aide aux chômeurs créateurs ou reprenneur d'entreprise.

## Abonnez-vous au Monde des artisans

Bulletin à renvoyer avec votre règlement à ATC. Service abonnements. 23 rue Dupont-des-Loges. 57000 Metz • Fax : 03 87 69 18 14 • www.kiosque-atc.com



Oui, je m'abonne au Monde des artisans pour deux ans (12 numéros) au tarif préférentiel de 12 euros (au lieu de 18 euros\*)

PRÉNOM ..... NOM .....

PROFESSION .....

NOMBRE DE SALARIÉS ..... ADRESSE .....

TÉLÉPHONE ..... FAX .....

E-MAIL .....

\* Prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/03/2018. Tarif d'abonnement 1 an, France: 9 euros. En application de la loi n° 78-17 du 6 juin 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant reproduites ci-dessus. LMA vous précise qu'elles sont nécessaires au bon traitement de votre abonnement.

## CONVENTION TEMPO

# Un nouveau dispositif pour des stages en entreprise pendant les vacances

Une opportunité à saisir pour tous les jeunes qui souhaitent multiplier les expériences en entreprise avant de préciser un vœu pour un métier, une formation mais aussi pour les chefs d'entreprise qui en accueillant un jeune, leur font découvrir leur métier, transmettent leur passion, et peuvent ainsi donner une chance pour un essai à un candidat à l'apprentissage.

## L'IDÉE

En vue d'envisager un avenir professionnel, profiter de ses vacances scolaires pour :

- ! découvrir le monde de l'entreprise
- ! découvrir un métier de l'artisanat
- ! construire ou valider un projet professionnel
- ! faire un essai en vue d'un apprentissage

## LE PRINCIPE

Cette convention est réservée aux scolaires et étudiants uniquement (collèges, lycées, universités...).

L'entreprise doit être référencée au Répertoire des Métiers.

Elle accepte d'accueillir un jeune pour quelques jours, une semaine, 30 à 35 h maximum en fonction de l'âge du stagiaire.

## COMMENT LA METTRE EN ŒUVRE ?

Contactez et prenez RDV avec la Conseillère Apprentissage de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne, Virginie Ferro, 03.26.40.64.94 ou [cad@cm-marne.fr](mailto:cad@cm-marne.fr)

À l'occasion de cet entretien, vous pourrez préciser le secteur d'activité dans lequel vous aimeriez faire votre stage, disposer de contacts pour rechercher une entreprise. Dès son accord, la convention est rédigée et signée par les deux parties.

## VOTRE CENTRE D'AIDE



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne - 68, Boulevard Lundy à Reims

Votre conseillère Apprentissage vous reçoit chaque jour, de préférence sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h.



03.26.40.64.94 | [cad@cm-marne.fr](mailto:cad@cm-marne.fr)



## L'AVIS DE CAROLE ROLLET

**Chef d'entreprise, salons de coiffure Carré d'art, à Reims**

« Avec mes deux associées, nous accueillons aussi souvent que possible des jeunes dans nos salons. L'expérience en entreprise est essentielle, il n'y a pas d'autres moyens plus efficaces que de leur faire partager notre quotidien et ainsi pour nous chefs d'entreprise, identifier nos prochains apprentis. Ces opportunités devraient être plus nombreuses pour chacun d'entre eux, le seul stage de découverte de 3<sup>e</sup> est un premier pas mais qui devrait à mon sens être renouvelé chaque année... Le dispositif existe, maintenant il faut sans doute plus le promouvoir auprès des familles, les rassurer, les accompagner car parfois l'entreprise peut faire peur et les démarches être un frein. Il doit l'être également auprès des conseillers d'orientation dans les établissements scolaires. Ces derniers doivent devenir de véritables « ambassadeurs » de l'apprentissage, c'est-à-dire l'apprécier à sa juste valeur, comme une voie d'excellence et une réponse concrète à l'emploi, et non plus comme une voie par défaut. Il est primordial de faire converger les branches professionnelles, les régions et l'Éducation nationale autour d'un objectif commun : des parcours d'apprentis réussis au service de l'emploi qualifié dans nos entreprises. Par ailleurs, il faut poursuivre et intensifier le travail de communication entrepris pour faire savoir, toujours et encore que l'apprentissage s'adresse à tous et désormais, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, jusqu'à l'âge de 30 ans pour des formations allant du CAP à l'école d'ingénieur. Nous avons recruté à plusieurs reprises des apprentis post-bac qui ont osé quitter une voie générale pour rejoindre l'apprentissage. Le résultat est très prometteur. » **Retrouvez l'intégralité de l'interview et les informations Tempo sur [www.cm-reims.fr](http://www.cm-reims.fr)**



## LE TÉMOIGNAGE D'OCÉANE

**17 ans, convention Tempo chez Carré d'art, salon de coiffure à Reims**

« Grâce à la convention Tempo, j'ai pu intensifier mon temps de présence en entreprise. Ma formation m'oblige à réaliser des stages bien sûr, mais à mon goût trop peu nombreux. Tempo me permet donc de renouveler cette expérience à chaque période de vacances scolaires. C'est essentiel à mes yeux, pour approfondir mes connaissances, j'avance plus vite et c'est vraiment motivant.

Nos formations demandent beaucoup de pratique, il n'y a pas de meilleur apprentissage que celui réalisé aux côtés des professionnels. Je recommande vraiment à tous les jeunes, déjà en apprentissage ou qui l'envisage, de signer des conventions Tempo. En plus, c'est assez facile ! Dès que vous avez l'accord de votre artisan, il suffit de faire rédiger la convention par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne. Son Centre d'Aide à la Décision s'occupe de tout ! »

# Le bilan des taxis pour 2017

**Avec un taux de 100% de réussite aux épreuves d'admissibilité et d'admission du nouvel examen de conducteur de taxi, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne a de nouveau prouvé en 2017 sa capacité à former et à répondre au mieux aux besoins de recrutement de ses clients.**

## RAPPEL

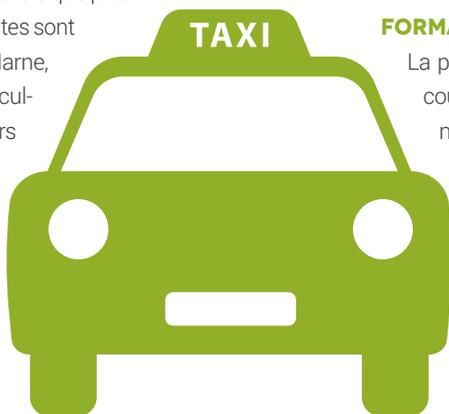
En 2013, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne se voit délivrer par la Préfecture de la Marne l'agrément lui permettant de proposer la formation initiale et la formation continue des conducteurs de taxis, profession réglementée. Les programmes et l'équipe pédagogique se construisent, le recrutement des stagiaires s'ouvre aux demandeurs d'emploi pour faire face aux besoins de recrutement des entreprises, principalement pour le Transport Assis Professionnalisé, le transport médical.

Fin 2016, pour la quatrième année consécutive, une enquête réalisée auprès des ressortissants taxis et ambulances révèle que plus

d'une douzaine de postes sont à pourvoir dans la Marne, mais surtout les difficultés que les employeurs rencontrent pour trouver des salariés titulaires de la carte professionnelle Taxi.

En collaboration avec Pôle Emploi, 16 demandeurs d'emploi

seront identifiés et se verront proposer un financement de la formation, sous conditions (validation du projet professionnel, stages en entreprises, bilan de compétences, remise à niveau en conduite, TPRM...). Quelques salariés positionnés par leurs employeurs, viendront compléter la session 2017 qui pourra démarrer en janvier, sous la coupe d'une équipe pédagogique renforcée, composée de professionnels. 20 candidats se présenteront à l'examen, et avec un taux de réussite de 100 %, ce sont donc 20 nouveaux conducteurs de taxi, titulaires de leur carte professionnelle, dont 13 demandeurs d'emploi qui entrent dans la profession. Salariés mais aussi futurs artisans.



## QUELQUES CHIFFRES

**50 conducteurs de taxi en formation continue obligatoire**

**23 stagiaires en formation initiale**

Conducteurs de Taxi, dont 16 demandeurs d'emploi (Préparations Opérationnelles à L'emploi et financements individuels sur projet professionnel validé)

**20 stagiaires présentés à l'examen** dans sa nouvelle formule, et 100 % de réussite sur les 2 sessions d'examen de 2017 cumulés

**Un taux de retour à l'emploi pour les demandeurs d'emploi de 85 %**

## FORMATION

La promotion 2018 est en cours de recrutement, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services pour l'inscription de vos salariés.

Formation à partir de février pour la session d'examen fin mars 2018 et à partir de septembre

pour la session d'octobre 2018.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne tient à remercier, pour la réussite de cette session 2017 et la préparation de la session 2018, toute l'équipe pédagogique, le centre de formation Promotrans, la direction territoriale de Pôle Emploi et les équipes en agence, les employeurs du secteur, les professionnels pour leurs témoignages, et tous nos partenaires qui ont contribué à la réussite de cette action.



Renseignements |  
Service Formation CMA51 |  
Astrid VIVET | 03.26.61.27.23  
avivet@cm-marne.fr |

## CATALOGUE FORMATION



Aujourd'hui plus que jamais, l'environnement de l'entreprise, les exigences du marché, les techniques, les technologies évoluent très rapidement. Soucieuse d'accompagner nos chefs d'entreprise artisanale, leurs conjoints-collaborateurs, les créateurs-repreneurs et les salariés, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne s'engage pour que chacun puisse acquérir et développer des compétences pluridisciplinaires. Aussi, nous avons le plaisir de vous adresser joint à ce magazine, le nouveau catalogue de formation, édition 2018. Parmi les nouveautés, vous découvrirez de nombreuses formations techniques (esthétique, coiffure, alimentaire, fleuristes...). Nous attirons également votre attention sur l'évolution de notre offre transversale au plus près de vos métiers. À nouveau, cette offre de formation est la vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, de vos questions, nous sommes à votre disposition. À bientôt !

## COMMENT FINANCER SA FORMATION ?

Pour les chefs d'entreprise artisanale, leurs conjoints ayant le statut de conjoint-collaborateur, les associés et les micro-entrepreneurs, **pour la formation continue**, le coût de la formation peut être financé par le Conseil de la formation de la CRMA Grand Est,

**pour les formations techniques et professionnelles**, le coût de la formation peut être financé par le FAFCEA (Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale)

Pour les salariés, notamment le conjoint lorsqu'il a le statut de salarié(e) : le financement doit être demandé à l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).



Renseignements |  
Service Formation CMA51 |  
Julie GERON | 03.26.61.27.25  
jgeron@cm-marne.fr |



## MAN TGE

# Un concurrent de taille

Le constructeur de poids lourd MAN, qui appartient au groupe Volkswagen, propose sa nouvelle gamme d'utilitaires TGE. Ce clone du Crafter est disponible dès son lancement en de très nombreuses versions.

GUILLAUME GENESTE

22

Si le MAN TGE vous semble familier, cela est tout à fait normal : il s'agit d'un clone du Crafter. Le constructeur de poids lourd fait en effet partie de la galaxie Volkswagen. La gamme TGE complète ainsi par le bas celle des poids lourds de MAN. Esthétiquement, les TGE ne se différencient des Crafter que par leur calandre et leur logo au centre du volant. Cela n'empêche pas le plus petit modèle de MAN d'afficher des lignes modernes et réussies.

### UNE LARGE GAMME

Profitant de la montée en puissance de l'usine polonaise où sont assemblés les Crafter et TGE, MAN propose dès le lancement une très large palette de versions de son utilitaire. Le TGE est ainsi disponible en traction et 4x4 (tous les deux avec des roues simples à l'arrière) et en propulsion (roues simples ou jumelées). Les versions fourgons sont disponibles en trois longueurs (standard, long et extra-long) et en trois hauteurs (standard, haut et extra-haut). Les volumes utiles sont de 9,9 ; 11,3 ; 14,4 ; 16,1 ; 16,4 et 18,4 m<sup>3</sup> avec les roues simples et de 9,3 ; 10,7 ; 13,6 ; 15,3 ; 15,5 et 17,5 m<sup>3</sup> avec roues jumelées. Le MAN TGE est également

proposé en châssis-cabine. Les versions simple cabine sont disponibles en trois longueurs (standard, long et extra-long) alors que les versions double cabine ne le sont qu'en standard et long. C'est logiquement le moteur 2,0 l TDi Volkswagen qui prend place sous le capot des TGE. Il est décliné en quatre niveaux de puissance (102, 122, 140 et 177 ch) ; la boîte de vitesses mécanique offre 6 rapports, la version automatique 8 rapports.

### UN VUL HIGH-TECH

Tout comme son jumeau, le MAN TGE propose de très nombreux systèmes d'aides à la conduite et de confort. Il peut ainsi disposer du freinage d'urgence automatique, de l'assistance au maintien dans la ligne, du système de prévention de collisions multiples, de l'aide au stationnement, d'un régulateur de vitesse automatique, de l'aide aux manœuvres pour les remorques, de radars latéraux... Au volant, le TGE offre des prestations de haut niveau, tant du point de vue du confort des occupants que du comportement routier et ce, quelle que soit la version. La position de conduite est très bonne, tout comme l'insonorisation du

## MOTORISATIONS

- **2.0 TDi 102** : 1 968 cm<sup>3</sup>, puissance maxi : 102 ch à 3 000 tr/min, couple maxi : 300 Nm à 1 400 tr/min, vitesse maxi : NC, conso. moyenne normalisée : 7,4 l/100 km
- **2.0 TDi 140** : 1 968 cm<sup>3</sup>, puissance maxi : 140 ch à 3 600 tr/min, couple maxi : 340 Nm à 1 600 tr/min, vitesse maxi : NC, conso. moyenne normalisée : 7,5 l/100 km
- **2.0 TDi 177** : 1 968 cm<sup>3</sup>, puissance maxi : 177 ch à 3 600 tr/min, couple maxi : 410 Nm à 1 500 tr/min, vitesse maxi : NC, conso. moyenne normalisée : 7,5 l/100 km

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **L x l x h** : 5 986 / 6 836 / 7 391 x 2 427 x 2 355 / 2 590 mm
- **Volume utile** : 9,4 / 10,7 / 13,6 / 15 / 15,4 / 17,2 m<sup>3</sup>
- **Longueur de chargement** : 3 450 / 4 300 / 4 855 mm
- **Charge utile** : 788 à 1 414 kg
- **À partir de** : 26 030 € HT (fourgon traction)

véhicule même si les versions tractions s'avèrent moins bruyantes que les versions propulsion.

### PARI SUR LE SERVICE

Si le MAN TGE est identique en tout point au Volkswagen Crafter, le constructeur de poids lourds compte sur son réseau et son expertise pour se différencier. Ainsi, MAN dispose d'un réseau capable d'accueillir sans souci n'importe quelle version du TGE pour l'entretien. En outre, les revendeurs de poids lourds disposent d'une approche commerciale orientée produit, une clé importante dans la vente de VUL carrossés. Enfin, la marque entend proposer aux acheteurs de TGE les mêmes services que pour ses camions : horaires d'ouverture des concessions élargis et assistance maison 24h/24, 7j/7 avec sa plate-forme européenne.

## VEHICULES UTILITAIRES

## Les vedettes attendues en 2018

Le marché des utilitaires neufs a retrouvé des couleurs en 2017 avec plus de 300 000 immatriculations (+ 5,7 %) à fin novembre. Une progression qui devrait se poursuivre en 2018 et permettre aux modèles lancés récemment et aux grosses nouveautés à venir de profiter d'un marché porteur et de rencontrer des conditions de lancement très favorables. Panorama...

GUILLAUME GENESTE

Les modèles lancés récemment

## VOLKSWAGEN CRAFTER

Le Crafter est le premier modèle de dernière génération dans la catégorie des gros utilitaires. Il offre de très bonnes conditions de conduite, tant du point de vue du confort que des équipements de sécurité. Il peut recevoir des aides à la conduite digne des berlines haut de gamme de la marque. Il est disponible en de très nombreuses versions (fourgon, châssis-cabine, traction, propulsion, 4x4, avec boîte mécanique ou automatique) permettant ainsi de répondre à tous les besoins des professionnels.



## RENAULT ALASKAN

L'Alaskan est la réponse de Renault au développement du marché du pick-up, en France comme dans le monde. L'Alaskan est étroitement dérivé du Nissan Navara (l'autre marque de l'alliance) puisqu'il ne s'en distingue que par sa face avant. Tout le reste est identique, y compris l'intérieur et les commandes. Rien de gravissime cependant dans la mesure où le Navara profite des décennies d'expérience de la marque en matière de pick-up. L'Alaskan est plaisant à conduire et dispose de très bonnes capacités de franchissement.



23

Les nouveautés de taille

CITROËN BERLINGO /  
PEUGEOT PARTNER /  
OPEL COMBO

Les nouvelles fourgonnettes de PSA devraient être lancées d'ici l'été prochain. Elles remplaceront naturellement les Berlingo et Partner actuels. Cependant, un clone siglé Opel devrait aussi remplacer l'Opel Combo actuel (un Fiat Doblo rebadgé), la marque au blitz faisant désormais partie du groupe PSA. Ces fourgonnettes devraient reprendre le style général de leurs grands frères, les Jumpy et Expert. Le confort devrait encore progresser, tout comme la finition intérieure.

## MERCEDES SPRINTER

Mercedes dévoile petit à petit les éléments caractéristiques de son futur Sprinter. Le plus gros des utilitaires à l'étoile devrait apporter son lot de nouveautés, tant au niveau du confort que des équipements de sécurité et des aides à la conduite. Le Sprinter 2018 devrait être dévoilé d'ici le second semestre et la gamme comprendra des fourgons et des châssis-cabine. L'une des grandes nouveautés de ce Sprinter sera la possibilité de disposer de versions traction, en complément des traditionnelles versions propulsion. La gamme de fourgons devrait comprendre de multiples versions (longueur et hauteur) avec des volumes utiles maxi dépassant les 18 m<sup>3</sup>.



## NETTOYAGE INDUSTRIEL

# L'Humain au sens propre

Vigilantes au quotidien à la protection des salariés, les entreprises artisanales de nettoyage dit « industriel » ont pris les devants en termes de RSE. Grâce à sa politique de formation et transmission, cette branche des entreprises de propreté ne cesse de faire des petits et s'est imposée comme un véritable ascenseur social.

SAMIRA HAMICHE

Peu médiatisées, les entreprises de nettoyage industriel méritent pourtant un regard attentif. Viviers d'emplois, elles sont au nombre de 35 000 en France selon l'Insee et emploient près de 500 000 salariés. Parmi elles, environ 8 000 sont des entreprises artisanales de moins de dix salariés (33 000 salariés au total). « *Les années 70 ont vu naître de nombreuses entreprises* », apprend Philippe Jouanny, président de la Fédération des entreprises de propreté (FEP) d'Île-de-France. Aujourd'hui, la tendance est aussi à la reprise, car « *beaucoup d'entrepreneurs sont proches de la retraite* ».

## UN ASCENSEUR SOCIAL

La création n'est toutefois pas en reste. Et pour cause. « *La branche investit beaucoup – 100 millions d'euros par an – dans la formation initiale et continue des salariés, notamment via les Certificats de qualification professionnelle (CQP)* », indique Philippe Jouanny. Depuis 2007, 16 000 CQP ont été délivrés à des salariés encadrants, qui peuvent ensuite créer leur entreprise. Ces cadres, qui ne constituent que 3 à 5 % des effectifs, « *sont quasiment tous issus de la base* ». « *Nous bénéficions d'un ascenseur social extraordinaire, extrêmement rapide : quelqu'un de courageux et compétent techniquement peut en quelques années acquérir un statut de cadre, un statut social et économique* », note notre interlocuteur.

## PIONNIERS DE LA RSE

Exemplaire en termes de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), la branche a planché sur le sujet dès 2009. Centrale, la politique de prévention santé-sécurité fait partie des « quatre priorités de branche ». Elle cible notamment la lutte contre les troubles musculo-squelettiques (TMS), mais concerne tous les axes de la santé au travail.

Autre ligne de conduite : la lutte contre la précarité. La branche garantit un emploi durable aux salariés, qui pour un tiers travaillent dans plusieurs entreprises. Pour ce faire, elle utilise deux outils : le CDI et la « garantie d'emploi » (art. 7 de la convention collective). « *Quand on perd un contrat commercial, l'entreprise qui succède reprend les salariés. Ils continuent à travailler sur le même lieu, aux mêmes conditions. Seul l'employeur change.* »

## MÉRITE ET FIERTÉ

Malgré sa rigueur, le métier est victime de préconçus. « *Travailler dans cette branche ne se résume pas à passer l'aspirateur : le métier a énormément évolué sur les méthodologies, l'utilisation des produits et les matériels.* » En outre, le secteur est loin d'être dévalorisant. « *Certes, personne ne se réveille à 15 ans en se disant "je vais être femme de ménage ou agent de propreté". Mais si vous en parlez avec des salariés, vous verrez qu'ils*



« Pour créer son entreprise, il faut des compétences techniques et beaucoup de courage. »

sont extrêmement satisfaits d'exercer ce métier, insiste Philippe Jouanny. Savoir que vous allez rendre un lieu propre, c'est un réel élément de motivation, concret. »



## LA PROPRETÉ, TROIS SEGMENTS D'ACTIVITÉ

- **Le nettoyage industriel** (B2B) concerne l'intérieur de locaux et leur propriété (parking, entrées, etc.)
- **Le nettoiement** concerne l'extérieur des bâtiments (nettoyage de voirie).
- **Le ménage** (B to C) fait référence au nettoyage chez les particuliers (services à la personne).



Le marché de la  
ferronnerie représenterait  
8 % du chiffre d'affaires  
total de la métallerie.

Source : Union des métalliers

Pierre Dupont, président de l'Ifram,  
ici dans sa forge ou en pleine  
démonstration, et Joëlle Nay, gérante  
de la Forge de Vulcain à Crémieu (38).

## ARTISANS FERRONNIERS D'ART

# L'art et la matière

Le fer forgé traverse le temps et les modes. Ses différentes formes et utilisations actuelles sont la preuve d'un savoir-faire préservé et d'un sens artistique développé. Rencontre avec le président de l'Institut de formation et de recherche pour les artisanats des métaux (Ifram) et une ferronnière d'art.

ISABELLE FLAYEUX

### LES COURBES DU MÉTAL

Héritier d'une longue tradition, le ferronnier d'art fait partie des professionnels des métiers de forge au même titre que les métalliers, les maréchaux-ferrants ou encore les couteliers. Considéré comme l'un des plus vieux métiers du monde, « *il présente la caractéristique essentielle d'utiliser la technique ancienne de déformation à chaud. L'activité ferronnerie d'art recoupe à la fois la métallerie et le travail à chaud du métal à l'aide de la forge* », précise Pierre Dupont, président de l'Ifram. « *La température de la matière se devine par la couleur, du rouge naissant (800 degrés) au blanc soudant (1 200 degrés). Les barres qui entrent dans nos ateliers mesurent six mètres de long. Nous forgeons du fer plein, jamais de tube. L'artisan martèle le fer chaud sur une enclume pour le mettre en forme. Il l'étire, le roule, le façonne pour fabriquer des volutes en fer forgé* », souligne Joëlle Nay, gérante de l'entreprise familiale la Forge de Vulcain, installée à Crémieu (38) depuis 1980.

### L'ATTRAIT DE LA MATIÈRE

Les ferronniers d'art exerçant seuls ou au sein de petites entreprises artisanales de cinq personnes maximum, leur nombre est difficile à évaluer. Un temps délaissé, le métier connaît un nouvel engouement aussi bien du côté de la clientèle que dans le milieu de la formation. « *Démodé au moment de l'essor de la bakélite et du plastique, le métal traditionnel connaît un grand retour. Il intervient dans la fabrication de garde-corps, d'escaliers, de baies vitrées, de vérandas. Sans oublier le succès du mobilier et des objets de décoration*, explique le président de l'Ifram. *Le recrutement reste aisé dans le sens où les voies de formation initiale et continue sont nombreuses et où l'attrait pour l'initiation à la ferronnerie est réel.* » De son côté, Joëlle Nay constate « *une nette augmentation du nombre de demandes de la part d'apprentis et de stagiaires. Le métier avait tendance à disparaître, il revient au goût du jour même s'il s'avère difficile à cause des manipulations de charges et des caractéristiques du fer, froid l'hiver, et très chaud l'été.* »

### L'ATOUT SAVOIR-FER

Dans un secteur qui compte peu d'innovation, les véritables ferronniers d'art restent peu nombreux. « *Ces professionnels, dont l'atelier est identique à celui d'il y a une centaine d'années, pratiquent pour l'essentiel les mêmes gestes. Même si l'évolution en termes de techniques est faible, il est dommage de se priver des quelques nouveautés qui s'offrent à la ferronnerie contemporaine, surtout si elles font gagner du temps tout en préservant l'aspect traditionnel* », insiste Pierre Dupont. Reffet du savoir-faire à l'ancienne, la Forge de Vulcain réalise tout de A à Z. L'artisan travaille à la main, s'appliquant à reproduire les gestes d'antan dans un souci de perfection. Chaque étape revêt la même importance que la précédente : « *Avoir une belle pièce bien fabriquée est une chose, la poser de manière irréprochable est tout aussi essentiel* ». La touche supplémentaire est affaire de création. « *Proposer des modèles dans l'esprit de ce que cherche le client pour arriver à trouver la solution finale, la pièce unique et personnalisée, c'est ce qui fait la différence* », conclut Joëlle Nay.



www.ifram.com |  
www.fer-forge-lyon.com

DES SYMBOLES DISTINCTIFS QUE LES INITIÉS RECONNAISSENT AU PREMIER COUP D'ŒIL. DES CRÉATIONS FRUIT D'UN FEELING ET NON D'UNE TENDANCE... LA MAISON TOURNAIRE S'EST BÂTIE HORS DES MODES ET DE LEURS CANONS. S'EST AFFRANCHIE DES CONVENTIONS POUR CRÉER DES HISTOIRES BIEN PLUS QUE DE SIMPLES BIJOUX. RENCONTRE AVEC LE FILS, MATHIEU, QUI SUIT LA ROUTE DU SUCCÈS TRACÉE PAR SON PÈRE, PHILIPPE.



JULIE CLESSIENNE

26



## MAISON TOURNAIRE – MAÎTRE ARTISAN D'ART JOAILLIER

*« Un panel de savoir-faire incroyable nous permet de rester maîtres de tout le processus de création et de fabrication. »*

### JOLI COUP DE FOURCHETTE

Début des années 70. Philippe Tournaire répare des téléphones dans l'entreprise paternelle, bricole des bijoux à partir des chutes de fils de cuivre. Pour lui, pour les copains ou les copains des copains. Philippe tâtonne mais le bouche-à-oreille fonctionne. « Il ne maîtrisait aucune technique ! Il faut dire que Saint-Germain Laval, entre Clermont-Ferrand et Lyon, n'est pas franchement un berceau du savoir-faire joaillier », s'amuse Mathieu Tournaire. Son père développe ainsi sa patte, spécifique et atypique, « comme lorsqu'il a transformé habilement une fourchette trouvée chez sa grand-mère en bracelet pour une de ses amies, un design qui perdure encore aujourd'hui ». Un style est né. Philippe va le parfaire pendant dix ans, dans la cave de ses parents, avant d'ouvrir sa première boutique à Montbrison (Loire).



### DURABLE, ORIGINAL, SOLIDE ET MADE IN FRANCE

La Maison Tournaire respecte des préceptes simples. « On ne suit ni rythmes de collections ni tendances. Nous préférons l'idée que nous vendons des histoires plutôt que des bijoux et que nous fabriquons quelque chose de durable, de solide, dans une optique de transmission familiale », affirme Mathieu.

Autre point d'honneur : tout est fabriqué dans l'atelier, sans aucune sous-traitance.

« En termes de techniques de joaillerie, nous avons pris le meilleur du passé et le meilleur du futur. Nous sommes aussi bien capables d'utiliser une technique vieille de plusieurs milliers d'années, comme la fonte à cire perdue (puisque nous possédons notre propre fonderie), que des techniques modernes telles que l'impression 3D ! »

# REPOUSSER LES LIMITES de la créativité



## LE RHUM LE PLUS CHER DU MONDE

« Une campagne de communication à grande échelle peut coûter des millions, nous avons donc préféré miser sur des partenariats d'exception. » Initiée il y a douze ans avec les skis Lacroix, la Maison Tournaire n'a eu de cesse depuis d'utiliser cette stratégie pour faire parler d'elle. Boule de pétanque en or sertie de diamants pour Obut, bouteille de rhum pour la Maison Clément (« la plus chère du monde, vendue 100 000 euros à un collectionneur ! »), casque audio signé Focal en partenariat avec Ubisoft, pour la sortie mondiale du dernier *Assassin's Creed* (« un jeu vidéo vendu à des millions d'exemplaires »). « On montre par ce biais qu'on est sans limite et, en plus, on parfait d'autres savoir-faire. » Preuve en est : la sortie de leur propre stylo fin 2017. Une autre façon de s'inscrire dans la durée.



## UNE SYMBOLIQUE UNIVERSELLE

« Nos clients se reconnaissent entre eux, confie fièrement Mathieu. On distingue tout de suite un bijou Tournaire... » Le style affirmé et les créations atypiques maison ont séduit un large public en 45 ans d'existence. « Nos designs phares sont le carré, le triangle et le rond. Des symboles forts et universels qui représentent la vie qui passe (on débute en étant assez carré puis on tend vers plus de rondeur) et qu'on retrouve beaucoup dans l'architecture par exemple (une base carrée et des dômes ronds en hauteur), et ce dans les cultures orientales comme occidentales. » Des influences fruits de voyages et de rencontres dont le père comme le fils sont friands.



## PLACE VENDÔME ET CARRÉ D'OR

Aujourd'hui à la tête de trois boutiques et d'une équipe de trente personnes, Mathieu, qui a rejoint l'entreprise il y a presque dix ans, s'étonne encore : « Quand on voit d'où mon père est parti, sans diplôme, pour posséder aujourd'hui une boutique jouxtant la place Vendôme à Paris, c'est incroyable ! » Reprenant peu à peu les rênes de la maison, le fils, désormais directeur général, s'attelle à l'essor de la marque. « En 2017, nous avons développé la boutique historique à Montbrison, rouvert une boutique dans le Carré d'or à Lyon (celle à Confluence ne correspondant pas aux habitudes de notre clientèle lyonnaise) et misé sur les ventes via notre site Internet, qui ont doublé en un an grâce à des événements commerciaux. »



**1973**

Création de l'entreprise et obtention du premier poinçon qui donne officiellement à Philippe Tournaire le droit de fabriquer des bijoux.

**1984**

Ouverture de la première boutique à Montbrison, qui est encore le siège social aujourd'hui.

**1999**

Ouverture d'une deuxième boutique à Lyon où la Maison Tournaire compte beaucoup d'adeptes.

**2004**

Ouverture d'une boutique de 60 m<sup>2</sup> Cour Vendôme à Paris, une opportunité en 2013 entraînera l'agrandissement des lieux (130 m<sup>2</sup>).

**2005**

Premier partenariat avec les skis Lacroix.

**2008**

Arrivée de Mathieu Tournaire dans l'entreprise. Il débute à l'atelier avant de prendre d'autres fonctions et de passer directeur général.

**2012**

1<sup>er</sup> Prix mondial du design et de l'innovation pour la bague *French Kiss*.

**2017**

Partenariats avec Rossignol, Focal et Ubisoft.

27



[www.philippetournaire.com](http://www.philippetournaire.com)

## PÉDAGOGUES ET CITOYENS

# Ils vous apprennent les bonnes manières !

« Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours. »

Il y a un peu de Lao-Tseu en ces trois artisans, qui ont choisi « d'apprendre à faire » à leurs clients ou, à tout le moins, de leur dispenser astuces et conseils.

MARJOLAINE DESMARTIN

## ROMAIN BIGOT - MAÇON

### *Développer l'autonomie*



Gérant d'Intérieur Chaux à Rennes (Ille-et-Vilaine), Romain Bigot intervient dans l'éco-construction et dans la rénovation du bâti ancien « en réalisant des isolations à l'aide d'enduit, de laine de bois et de ouate de cellulose ou de paille et de bétons cirés ». Ponctuellement, l'artisan encadre des chantiers. « C'est

Romain Bigot  
(avec la casquette)  
sur un chantier.



interieur  
chaux.com

un marché de niche, cela doit arriver une fois par an. Des particuliers me contactent par le biais d'une architecte que je connais pour des projets d'auto-construction type isolation en bottes de paille avec des enduits. Je les rencontre, nous discutons du chantier. Je travaille avec eux et leur explique le mode d'application de la paille. Je reviens ensuite pour mettre en place la "couche de corps" et réaliser les enduits de finition. » Romain regrette que ce type de chantier ne s'étende pas à d'autres activités, telles que le jointement de pierres. « Ce n'est pas entré dans les mœurs, pour de multiples raisons. Certains actes sont trop techniques, les gens préfèrent laisser les artisans faire ou utilisent d'autres canaux pour se former : forums de construction, milieu associatif, collectifs, bouche-à-oreille. » L'artisan apprécie énormément accompagner in situ les auto-constructeurs. « Je le fais d'un point de vue éthique, moral et citoyen. J'apprends aux personnes : c'est un véritable transfert de connaissances. Elles sont heureuses de rencontrer un professionnel, d'échanger et, surtout, de devenir autonomes. »

28



## LE DO IT YOURSELF : UNE TENDANCE SUR LAQUELLE SURFER

Les consommateurs d'aujourd'hui veulent apprendre à créer, réparer, recycler eux-mêmes : c'est la tendance du Do it yourself, ou « Faites-le vous-même ». En réaction, de plus en plus d'artisans proposent des offres de formation afin de partager leur savoir-faire avec leurs clients. C'est le cas de Denis Barra. Cet électricien lyonnais (Rhône) coache et accompagne les bricoleurs dans la réalisation de leur installation électrique domestique. À Ayguesvives (Haute-Garonne), Pierre Drouet, tapissier garnisseur, met à la disposition de ses clients son savoir-faire et ses outils pour faire leurs chaises eux-mêmes.



[www.lartisan-electricien.fr](http://www.lartisan-electricien.fr) | [www.lassisedangel.fr](http://www.lassisedangel.fr)

**MARTINE WARIN – RAMONEUSE**

## Sensibiliser aux bons gestes

Ramonage, débistrage, entretien, création et réhabilitation de conduits... : Martine Warin, associée dans l'entreprise familiale Au P'tit Ramoneur à Lens (Pas-de-Calais), est tombée « dans la cheminée » quand elle était petite. « Mon grand-père a créé sa société de ramonage en 1955 », lance-t-elle fièrement. L'artisane prend son métier très au sérieux. « C'est une grosse responsabilité. Nous avons la vie des gens entre nos mains. La sécurité permanente, c'est notre leitmotiv ! » Elle déplore la méconnaissance de son activité – « il existe une seule école en France » – et le manque de conseils aux usagers. « Une mauvaise utilisation peut être néfaste, tant pour la santé que pour l'environnement. » La « ramoneuse » a donc pris les choses à bras-le-corps, en pratiquant, avec ses associés, la prévention à tour de bras. « Nous sensibilisons nos clients aux pratiques à adopter pour entretenir et faire durer leur installation. C'est systématique, nous n'attendons pas que l'on nous pose des questions. Nous expliquons aux propriétaires de conduits encrassés ce qu'il faut faire. » Le site Internet de l'entreprise est à l'image de ses murs, « bourré d'explications et d'astuces

prévention ». « Il est important pour nous de prodiguer tous les conseils nécessaires aux usagers d'appareils à combustion pour passer l'hiver au coin du feu sans danger. »

Une démarche plébiscitée par clients et prospects. Au P'tit Ramoneur s'invite aussi dans les lycées professionnels et à la CMA pour tenir salon. « Nous sommes les docteurs des conduits », sourit Martine.

Martine Warin  
(au centre, accroupie)  
au lycée Baudimont  
à Arras.

**i** | [auptit-ramoneur.fr](http://auptit-ramoneur.fr)



**DENIS SILIO – GÉRANT D'UN CENTRE DE TRI**

## Au service du progrès partagé



Constatant que « 70 % des déchets du BTP partent à l'enfouissement sans aucune valorisation », Denis Silio crée en 2012 un centre de tri et de recyclage, Allieco Environnement. « Nous nous insérons vraiment dans une démarche d'économie circulaire. Aujourd'hui, nous avons un taux de 95 % de revalorisation des déchets. » Pour se démarquer de ses concurrents, et par convic-

tion, l'entreprise s'inscrit dans une véritable démarche pédagogique. Son site à Taverny (Val d'Oise) est conçu comme une vitrine de sensibilisation, avec la possibilité de voir chaque étape de production en toute sécurité. « Nous expliquons et conseillons énormément afin de faire bouger les choses, souligne Denis Silio. Nous organisons des journées portes ouvertes et des visites, notamment à destination des écoles et des acteurs locaux. » Allieco Environnement, qui « est à l'écoute de ses partenaires, dans une optique de progrès partagé », accompagne ses clients dans la gestion durable de leurs déchets. L'entreprise propose des formations, du type traitement des déchets dangereux ou pré-tri. « Pour aller plus loin, nous pouvons travailler en amont avec les maîtrises d'ouvrage et préconiser certains matériaux afin de faciliter la mise en œuvre du bâtiment, sa réhabilitation et son recyclage. Nous militons pour le réemploi en privilégiant les matériaux déjà sur place. » Denis Silio se considère comme le maillon d'une chaîne : « C'est tous ensemble que nous pourrons limiter le gâchis en réutilisant les matériaux ».

**i**  
[allieco-environnement.fr](http://allieco-environnement.fr)



« Dans le monde, il y a un ADN commun à tous les artisans »

#### INÈS MESMAR

Fondatrice de l'association  
La Fabrique nomade

La Fabrique nomade accompagne les migrants ou réfugiés – en situation légale – possédant une expérience significative dans l'artisanat afin de leur trouver un emploi qui corresponde à leur savoir-faire et à ce qui les fait vibrer. Rencontre avec celle qui croit que la dignité de l'homme passe notamment par la reconnaissance de sa main.

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE DE COURTIVRON

30

#### QUEL A ÉTÉ LE DÉCLIC DE LA FABRIQUE NOMADE ?

Un jour, au hasard d'une conversation, j'ai découvert que ma mère avait eu un métier dont elle ne m'avait jamais parlé : brodeuse dans la médina de Tunis. J'ai eu envie de comprendre si l'abandon de son métier relevait de sa propre histoire ou était celle d'autres personnes. J'ai enquêté et recensé six freins rencontrés par les réfugiés ou migrants : la langue, la non-reconnaissance de leurs compétences professionnelles, l'absence de réseau, la méconnaissance du marché (travail, fonctionnement des entreprises...), la dévalorisation de soi (amplifiée par le fait qu'on les envoie vers des secteurs en tension non qualifiés) et enfin la déqualification.

#### QUE FAIT LA FABRIQUE NOMADE EN RÉPONSE À TOUT CELA ?

Notre accompagnement lève ces freins à travers un programme de six mois. Nos artisans sont remis en confiance

via des ateliers de pratique artisanale, qu'ils animent ; nous leur faisons découvrir l'artisanat d'art (visites de musées, etc.) et le monde du travail (rencontres d'entreprises artisanales) ; nous mettons en place des collaborations professionnelles où ils sont en binôme avec un artisan ou un designer français dans le but de co-créeer un objet vitrine de leur savoir-faire. La collection ainsi née les promeut lors de différentes manifestations (Journées européennes des métiers d'art, etc.).

#### QUEL EST VOTRE BILAN ?

Nous avons accompagné trois artisans en 2017, année pilote ; ils ont aujourd'hui chacun un emploi en adéquation avec leurs compétences. Par exemple, Abou, stucateur et staffeur tchétchène, ex-agent de sécurité, restaure un hôtel particulier classé monument historique. Notre objectif pour 2018 est d'accompagner douze. Nous voudrions aussi créer la première certification pour les artisans réfugiés/migrants, en partant

des référentiels des métiers français et en y ajoutant leurs spécificités.

#### Y A-T-IL UNE PARENTÉ, AU-DELÀ DES PAYS, ENTRE LES PROFESSIONNELS ?

Oui, il y a un ADN commun entre les artisans. Nous avons un groupe d'artisans bénévoles (ébéniste...) et en recherchons (notamment pour l'évaluation technique des savoir-faire et l'accueil en entreprise). Les échanges sont très riches. Par exemple, un réfugié est venu avec sa machine à broderie Cornely ; l'entreprise artisanale française qui l'a formé peut proposer des projets avec cette technique ! Autre exemple, pour notre collection, le savoir-faire du stuc – une technique de décoration intérieure – a été utilisé par un binôme pour réaliser un petit objet, ce qui a donné lieu au préalable à une réflexion de transposition du savoir-faire et à son adaptation au but recherché.



lafabriquenomade.com



#### BIO

**2005** : Fin de ses études d'ethnologie/anthropologie

**2010** : Chargée de développer des programmes de formation professionnelle (groupe Le Moniteur)

**2015** : Découverte du métier jadis exercé par sa mère

**2016** : En janvier, création de l'association La Fabrique nomade

**2017** : La première collection d'objets fabriqués par des artisans de La Fabrique nomade voit le jour

# PEUGEOT PROFESSIONNEL VOS BESOINS SONT UNIQUES NOS SOLUTIONS AUSSI



**PEUGEOT REIMS** - Cité de l'Automobile, ZAC Croix Blandin - 2-4 rue Léna Bernstein - Reims - Tél. 03 26 77 31 31 - [peugeot-reims.fr](http://peugeot-reims.fr)

**ABC PEUGEOT CHARLEVILLE** - 23 route de Warnecourt - Prix-lès-Mézières - Tél. 03 24 37 37 45 - [peugeot-charleville.fr](http://peugeot-charleville.fr)

**ABC PEUGEOT SEDAN** - 6 avenue du Général-de-Gaulle - Sedan - Tél. 03 24 27 13 25 - [peugeot-sedan.fr](http://peugeot-sedan.fr)

**ABC PEUGEOT HIRSON** - 1 Parc de l'Épinette - Hirson - Tél. 03 23 58 20 22 - [peugeot-hirson.fr](http://peugeot-hirson.fr)



# BANQUE POPULAIRE FOURNIT LES OUTILS DE DEMAIN AUX MÉTIERS DE TOUJOURS.

Retrouvez l'ensemble de nos solutions pour les professionnels sur  
[businesspartner.banquepopulaire.fr](https://businesspartner.banquepopulaire.fr)

 [www.bpalc.fr](https://www.bpalc.fr)

 [facebook.com/BPALC](https://facebook.com/BPALC)

 [@BPALC](https://twitter.com/BPALC)

 [#BPALC](https://instagram.com/BPALC)

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège social : 3 rue François de Curel 57000 Metz. RCS Metz 356.801.571. Société de courtage et d'intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 127. © photo : Jean-Michel Brisson.

BANQUE & ASSURANCE

ADDITIONNER LES FORCES, **MULTIPLIER LES CHANCES**

BANQUE POPULAIRE  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

